



**ROMAINVILLE  
EN ACTION  
AVEC VOUS !**

**BILAN  
MI-MANDAT  
2020-2023**

# ÉDITO

Chères Romainvilloises, chers Romainvillois,

Vous tenez entre vos mains le bilan de l'action accomplie par la municipalité depuis 3 ans. Il est d'abord le fruit d'engagements pris devant vous lors des dernières élections municipales et qui trouvent leur traduction concrète. Il est aussi le résultat de l'exercice des responsabilités, avec son lot de contraintes, de crises que nous avons traversées ensemble, mais aussi d'opportunités que nous avons su saisir.

Ce document, volontairement dense, vise à rendre compte des actions et des projets engagés de manière précise et transparente. Il n'est pas une fin en soi. Son objectif est de servir la démocratie locale sur la base d'un support qui présente, pour chaque politique publique municipale, les éléments de contexte, les enjeux, les actions déployées et les premiers indicateurs de résultat. Il doit permettre à chacune et à chacun d'appréhender et de questionner les choix municipaux.

Comment faire face au défi climatique ? Comment articuler la nécessaire transformation écologique et l'impérieux besoin de justice sociale ? Comment vivre et faire ensemble dans une ville qui a connu de tels bouleversements, notamment démographique, ces 20 dernières années ? Comment développer les services aux habitant·e·s au même rythme que l'augmentation de la population ?

Ces questions sont autant de défis qui structurent l'action municipale depuis 3 ans.

Ici à Romainville nous avons engagé ensemble, équipe municipale, acteur·rice·s de la société civile, associations, citoyen·ne·s engagé·e·s, un travail soutenu pour plus de service public, pour une écologie populaire qui combine renaturation, alimentation durable, mobilités douces et cadre de vie résilient pour toutes et tous. Ici, nous avons la force de nos liens pour une ville solidaire, qui place l'émancipation de sa jeunesse, l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la culture et au sport pour tous·tes comme valeurs cardinales.

Continuons à débattre et à renforcer ces liens pour avancer ensemble.

Sincèrement,

FRANÇOIS DECHY  
Maire de Romainville

# SOMMAIRE

<b>AGIR POUR RELEVER LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE</b>	<b>p. 5</b>
PENSER ROMAINVILLE AVEC ET POUR SES HABITANT·E·S	p. 6
GARANTIR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS	p. 11
AGIR SUR LA QUESTION DU LOGEMENT	p. 14
<b>AGIR POUR RELEVER LE DÉFI ÉCOLOGIQUE</b>	<b>p. 19</b>
VÉGÉTALISER ROMAINVILLE	p. 20
VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROPRE	p. 23
FAVORISER LE RECYCLAGE ET LE RÉEMPLOI	p. 27
SE DÉPLACER SEREINEMENT	p. 29
BIEN MANGER À ROMAINVILLE	p. 31
PRÉSERVER NOS RESSOURCES	p. 34
<b>AGIR POUR RELEVER LE DÉFI SOCIAL ET ÉDUCATIF</b>	<b>p. 39</b>
GRANDIR ET S'ÉMANCIPER	p. 40
RESTER SOLIDAIRES	p. 46
MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX SOINS	p. 50
REVENIR À L'EMPLOI	p. 53
S'ÉPANOUIR DANS UNE VILLE VIVANTE ET ACTIVE	p. 55
CULTIVER LA MÉMOIRE	p. 60
<b>AGIR POUR RELEVER LE DÉFI DU VIVRE-ENSEMBLE</b>	<b>p. 63</b>
CO-CONSTRUIRE LES PROJETS	p. 64
TRAVAILLER À UNE GESTION DE QUALITÉ	p. 68
RESTER SOLIDAIRES EN TEMPS DE CRISE	p. 71
VIVRE UN QUOTIDIEN PLUS SEREIN	p. 73
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL LOCAL	p. 78



---

# AGIR POUR RELEVER LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

---

## LES FAITS

Entre 1960 et 2013, date à laquelle la ville comptait 25 600 habitant·e·s, l'évolution démographique de la population romainvilloise était assez faible. De 2014 à 2020, l'augmentation s'est brusquement intensifiée : avec +22,78%, elle devient la plus importante à l'échelle de la Seine-Saint-Denis, et Romainville passe la barre des 30 000 habitant·e·s. Une tendance qui semble se confirmer – la ville devrait compter 40 000 habitant·e·s en 2030 – et qui touche inégalement les quartiers, certains voyant leur population croître de +40% quand d'autres la voient diminuer.

## LE DÉFI

Cette accélération démographique s'explique en grande partie par les politiques d'urbanisme menées de 2010 à 2020. Celles-ci ont privilégié la croissance immobilière sans que les besoins en termes de services et de fonctionnalités n'aient été pleinement anticipés. Les conséquences ? Les Romainvillois·es les subissent au quotidien dans leur accès aux services publics et aux équipements, et dans leur difficulté à se loger.

## NOTRE ACTION

L'accélération démographique est bel et bien là. Les citoyen·ne·s en vivent les conséquences au quotidien. La municipalité a pris la situation à bras-le-corps et agit pour rétablir un cadre et une qualité de vie correspondant aux attentes légitimes des Romainvillois·es. Immédiat, l'engagement s'est porté sur trois volets :

- Celui de l'urbanisme, pour que notre ville soit de nouveau fonctionnelle.
- Celui du logement, pour en améliorer les conditions et l'accessibilité.
- Celui des services, pour assurer aux habitant·e·s une offre équitable.

## PENSER ROMAINVILLE AVEC ET POUR SES HABITANT·E·S

Quand la population augmente fortement sans aucune planification, quand une ville passe de 7 458 habitant·e·s au km<sup>2</sup> à 8 746 en six ans, le cadre de vie des habitant·e·s en est nécessairement impacté et peut en souffrir. Déficit d'équipements et manque de cohérence dans les aménagements complexifient le quotidien. Telle était la situation en début de mandature. Différents leviers ont été saisis pour réorienter la fabrique de la ville au bénéfice des Romainvillois·es.



La municipalité a redéfini avec et pour les habitant·e·s le projet de rénovation de la cité Youri Gagarine.

### NOUVELLE MÉTHODE

## Mettre sur pause, concerter : penser Romainville pour ses habitant·e·s

### Appuyer sur pause

À Romainville, la commune avait déjà rempli les objectifs inscrits au contrat de développement territorial en construisant depuis 2014 environ 4 300 logements contre 1 800 attendus. En 2020, l'urgence était de remettre à plat la politique d'urbanisme et, surtout, de freiner l'emballement immobilier. L'objectif ? Bâtir une ville qui réponde aux besoins des habitant·e·s et qui fasse la part belle aux équipements et aux services. Bien sûr, la dimension budgétaire a été prise en considération. En effet, les projets d'urbanisme sont à considérer, au-delà des recettes qu'ils peuvent générer, au regard des coûts d'aménagement qu'ils impliquent. La politique d'urbanisme s'est donc orientée selon une toute nouvelle logique, sans mettre en péril le budget ni les investissements nécessaires en termes d'équipements et d'aménagements publics. Les nouveaux projets immobiliers ont été encadrés et limités, la transparence dans la mise en concurrence a été renforcée et, surtout, les besoins et attentes des habitant·e·s ont été écoutés.

### Assumer une nouvelle logique

L'affirmation d'une maîtrise foncière plus engagée a permis de mettre un coup d'arrêt à la recherche incessante de projets. D'une part, la taxe d'aménagement a été relevée, passant de 5 à 20% : cela évite d'avoir à courir après de

multiples projets et garantit les moyens de réaliser les aménagements nécessaires autour des nouvelles constructions. Précisément, dans tous les projets engagés où cela était possible, des renégociations ont été engagées pour obtenir ces moyens. D'autre part, la municipalité a élargi les périmètres d'attentes de projet d'aménagement global (PAPAG) pour suspendre temporairement les autorisations de construction. Le périmètre ainsi concerné représente quasiment un tiers du territoire romainvillois. Ces actions ont nécessité un positionnement fort auprès des divers niveaux de gouvernance – collectivités, État. Une autre modification d'importance est venue apaiser la politique d'aménagement. En effet, le Plan local d'urbanisme (PLU) de Romainville, qui avait subi de très nombreuses modifications entre 2010 et 2020, est désormais remplacé par le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), consécutivement à l'application de la loi NOTRe. Ce changement implique une délégation au niveau intercommunal, c'est-à-dire à Est Ensemble. Et celle-ci offre à tous les habitant·e·s des communes concernées le bénéfice d'une réflexion globale, garante d'aménagements plus pertinents car pensés en complémentarité. La municipalité s'est fortement impliquée dans l'élaboration de cet outil stratégique, qui permet une planification plus large, plus poussée et plus réfléchie. Un calendrier de modification com-

Depuis 2020

3

grands projets  
d'aménagement  
concertés et revus

36

réunions publiques  
de concertation  
et de co-construction  
des projets urbains

“ Depuis trois ans notre objectif a été de nous doter des outils pour un urbanisme maîtrisé, pour plus d'équipements publics, d'espaces publics de qualité et répondant avant tout aux besoins des habitant·e·s.”



**Vincent Pruvost**

Maire-adjoint Urbanisme / Aménagement - Mobilités / Lutte contre les pollutions / Conseiller territorial d'Est Ensemble



Le projet de la Zac de l'Horloge a bénéficié d'une révision afin de mieux répondre aux besoins des habitant·e·s du quartier.

mun à toutes les villes concernées est désormais mis en place, tous les trois ans. Ce qui laisse le temps de sonder les besoins : une enquête publique a ainsi été ouverte du 20 février au 22 mars 2023. Les Romainvillois·es ont ainsi pu contribuer aux évolutions de notre ville.

### Des traductions tangibles

Outre la redéfinition du projet d'aménagement de la cité Yuri Gagarine (voir Focus), le projet de la zone d'aménagement concerté (Zac) de l'Horloge a également bénéficié d'une révision. Dès 2020, de nouveaux enjeux ont été intégrés. Davantage d'équipements et d'espaces publics, une programmation de logements diversifiée, des activités commerciales pensées selon les besoins du territoire sont ainsi prévus, de même que l'ouverture d'une allée, piétonne et cyclable, reliant le canal et la Corniche des Forts. Autre avancée concrète : le départ enfin entériné, avec Est Ensemble et la Ville de Paris, des garages à bennes du Sycotm, qui libérera dès 2028 cette vaste zone dans le quartier des Bas-Pays et permettra de réaménager l'entrée Nord de Romainville.



### FOCUS

## Cité Yuri Gagarine : redonner le “droit au choix”

### Réorienter le projet...

En 2018, la convention concernant le projet de rénovation urbaine de la cité Yuri Gagarine avait cristallisé le mécontentement des habitant·e·s du quartier, en ne répondant pas à leurs besoins. Ce projet entraînait une densification très importante de ce secteur tout en détruisant la totalité des bâtiments. Pour revenir sur celui-ci, un processus de concertation a été lancé. Il s'agissait notamment de garantir aux habitant·e·s le “droit au choix”, c'est-à-dire à exprimer leur volonté de rester ou non dans le quartier suite à son réaménagement, de rester dans un logement réhabilité ou dans un logement neuf. La phase 1 du projet, qui avait débuté avant 2020 et était donc actée, prévoit la livraison de 242 logements neufs et la réhabilitation de 96 logements. Un nouvel axe vert va également se déployer au cœur du quartier, le long de l'allée Joséphine Baker. Quant à la phase 2 du projet (2023-2026), elle se concentrera sur le développement d'équipements et de services, qui jusqu'ici manquaient : espace petite enfance, salle multisport,

square avec city stade, agrès sportifs et jeux pour enfants, nouveau centre social ainsi que la “Fabrique de l'émancipation”, tiers-lieu dédié à la formation et à l'inclusion, sont désormais programmés.

### ... en retissant le lien avec les habitant·e·s

En 2020, la confiance entre les habitant·e·s du quartier et la municipalité était rompue. Pour remédier à cette situation, le principe du “droit au choix” a été posé comme fil directeur de la réflexion pour l'aménagement et a réouvert le dialogue avec les habitant·e·s, à travers une démarche de co-construction menée avec Est Ensemble. Dès 2020, un diagnostic a été mené pour identifier les points qui pouvaient encore évoluer, c'est-à-dire ceux de la phase 2 du projet. Puis un Comité de pilotage représentatif réunissant 40 personnes (représentant·e·s des habitant·e·s, associations locales, commerçant·e·s) a été mis sur pied, des ateliers thématiques avec les habitant·e·s ont été organisés, Seine-Saint-Denis habi-

tat a été intégré à la démarche pour adapter son programme aux besoins relevés. Le bailleur a d'ailleurs mené une enquête sociale entre juillet et septembre 2021, permettant à près de la moitié des habitant·e·s du quartier d'exprimer leurs besoins. Associé à toutes les phases du projet, le Comité de pilotage a fait émerger les sujets à débattre et a fidèlement restitué la parole des habitant·e·s. L'un des enseignements les plus forts : les trois quarts des habitant·e·s ont exprimé leur envie de continuer à vivre dans le quartier. Leurs besoins sont, désormais, intégrés au projet : le nombre de logements démolis baisse de 20 % par rapport au projet initial et le nombre de logements réhabilités passe de 318 à 470.

De la mi-2021 à la mi-2022, le Comité de pilotage citoyen s'est réuni

10 fois



## ✓ C'EST FAIT

Repenser le cadre de vie, c'est aussi se saisir des projets menés sur le territoire pour accélérer la végétalisation de la ville.

- **Tram 1:** pour l'aménagement des abords, porté et concerté par Est Ensemble, Romainville a défendu et obtenu l'implantation de nouveaux espaces verts, en lieu et place d'un projet de construction de 540 logements, d'une plateforme logistique et d'une déchèterie.

- **Trame verte:** la municipalité a intégré de fortes exigences dans le PLUi pour la préserver. Une centaine d'arbres ainsi que les espaces végétalisés privés sont désormais protégés.
- **Grand chemin:** un travail est mené, avec Est Ensemble et le Département, pour modifier les projets engagés dans l'ex-Promenade des Hauteurs afin de renforcer la présence végétale au sein de cette nouvelle boucle qui relie les hauteurs de l'Est parisien sur 55 km, de faciliter l'accès aux piétons et cyclistes et de valoriser davantage le paysage.

## → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- **Aux Bas-Pays, aménager le site Biocitech:** une activité économique tournée vers le médicament et une traversée Nord/Sud pour relier la Corniche des Forts au canal et faciliter ainsi les mobilités actives.
- **Conduire les modifications qui auront été concertées dans le cadre du PLUi.**

## GARANTIR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Augmentation du nombre d'habitant-e-s et manque de planification ne font pas bon ménage. En 2020, l'un des grands sujets identifiés était l'accès dégradé des Romainvillois-es aux services publics ainsi qu'aux équipements et aux commerces de proximité. La municipalité s'est donc attachée à faire un état des lieux, à concerter et à agir, pour que chacun-e puisse accéder à ces services.



Plus moderne, plus chaleureux, l'accueil de l'Hôtel de Ville a fait l'objet d'une complète rénovation en 2023.

## ESSENTIEL

# Pour servir les Romainvillois·es, se donner les moyens d'agir

En 2020, il était urgent de redonner de la capacité d'agir aux services municipaux, qui avaient subi une baisse de moyens humains et financiers. Malgré les difficultés budgétaires rencontrées par les communes, du fait de la réduction des dotations versées par l'État et de la suppression de leviers fiscaux locaux, le choix a été fait de consacrer une part du budget municipal à cet enjeu clé, pour assurer une qualité de service public équitable. Concrètement, depuis 2020, cela a signifié :

- **Des directions au champ d'action élargi**, avec de nouveaux postes créés pour assumer ces missions: Habitat, Vie associative, Jeunesse et Sport, Insertion, etc.
- **Un accueil amélioré des habitant·e·s à l'Hôtel de Ville**: rénovation des zones d'attente, jeux pour enfants, installation de nouveaux espaces.
- **La mise à disposition d'une offre de conseil**: conseiller numérique, permanences tenues par des expert·e·s (logement, rénovation énergétique, etc.).



- **Un accueil renforcé dans le domaine du social**, essentiel en cette période post-Covid qui a vu la précarisation augmenter.
- **Une offre éducative et de loisirs densifiée**: changement des rythmes scolaires qui s'est accompagné du renforcement de l'offre périscolaire destinée aux élèves; mise en place de nombreuses activités dans le cadre des Écoles municipales des Arts, des Savoirs et des Sports.

Installée au centre social Nelson Mandela et inaugurée en juin 2023, la maison France services propose une offre de services publics de proximité aux habitant·e·s des Trois-Communes.

Entre 2019 et 2021, des charges de fonctionnement abondées de

# +10%

## ✓ C'EST FAIT

Mieux accueillir les Romainvillois·es, c'est aussi s'intéresser aux équipements publics afin que leur répartition soit équitable et que l'égalité territoriale entre les habitant·e·s soit respectée. Tour d'horizon des actions menées en ce sens :

- Romainville a participé à l'appel à projets, lancé par l'État, pour bénéficier du dispositif maison France services. Cette structure labellisée est désormais installée dans le quartier des Trois-Communes, au sein du centre social Nelson Mandela lui-même réaménagé. Deux agent·e·s municipaux·ales y travaillent et, en plus de leur rémunération assumée par la Ville, la maison France services bénéficie d'un budget annuel de

25 000 € alloués par la Ville, 15 000 € par l'État.

- Une offre de services renforcée pour les habitant·e·s du quartier Youri Gagarine: ouverture prochaine d'un nouveau centre social et de la Fabrique de l'émancipation, qui accueillera des conseillers numériques, une offre d'insertion, l'antenne de la mission locale et les services du développement local et de l'inclusion professionnelle.
- De nouvelles places d'accueil pour les tout·e·s-petit·e·s grâce au déménagement de la crèche Aubin qui devient le multi-accueil Yvonne Sulot, résistante et employée communale.
- Réhabilitation du city stade Parat.

## NOUVELLE MÉTHODE

# Pour orienter l'action: connaître les besoins

Pour orienter l'action publique et savoir quels services renforcer, encore faut-il connaître les besoins. Par ailleurs, un pilotage précis doit pouvoir s'appuyer sur la mesure des résultats obtenus. Autant d'outils structurants qui faisaient défaut à Romainville. La municipalité s'est immédiatement penchée sur la question et dispose désormais, après un travail conséquent d'études, d'une Analyse des besoins sociaux-ressources (document stratégique pour piloter le travail de la municipalité – voir page 47), d'un Plan éducatif territorial, d'une Stratégie prévention et sécurité mais aussi d'un Plan pluriannuel d'investissement en termes d'équipements (là encore, un outil de planification incontournable

pour construire, rénover, réorganiser en cohérence avec les besoins actuels et futurs). D'autre part, l'élaboration de ces outils stratégiques s'est nourrie des démarches de concertation engagées par la Ville: Assises de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse (voir page 41).

Initiées en mars 2022, les Assises de la petite enfance ont fait l'objet de plusieurs réunions.



## → NOS OBJECTIFS

- Un nouveau marché, une école et un gymnase aux Bas-Pays.
- Un nouveau centre social dans le quartier Youri Gagarine, ce qui porte leur nombre à quatre.
- Un nouveau city stade dans le quartier Youri Gagarine.

## → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- Appliquer les restructurations ou constructions d'équipements publics planifiées.



## AGIR SUR LA QUESTION DU LOGEMENT

Des habitant-e-s de plus en plus nombreux-ses sur un territoire où le foncier disponible est de plus en plus rare... Les pressions font flamber les loyers et la demande de logements sociaux. Il s'est donc avéré nécessaire de limiter la production immobilière pour ralentir la densification et la hausse démographique. Et de s'atteler aux sujets des loyers, de l'habitat indigne et de l'accès à la propriété, pour permettre d'améliorer les conditions d'accès au logement.



Lancement de la démarche Logement abordable le 10 décembre 2022.

ESSENTIEL

# Faciliter l'accès au logement

## Pour les locataires...

Les loyers du parc privé ont subi une hausse conséquente ces dernières années, rendant toujours plus difficile l'accès aux logements. Pour agir sur ce volet, Romainville s'inscrit pleinement dans le dispositif expérimental mené par Est Ensemble. Il permet à la commune d'encadrer les prix grâce à l'établissement de loyers de référence, liés aux caractéristiques du logement. Les locataires qui constatent un dépassement peuvent d'ailleurs se tourner vers Est Ensemble. D'autre part, Romainville a déployé un dispositif de logements à loyer intermédiaire avec un premier partenariat fécond avec Action Logement dans le quartier Marcel Cachin, pour les Romainillois-es qui sont salarié-e-s. Le principe : les ménages dont les ressources sont trop élevées pour faire une demande de logement social, mais néanmoins trop faibles au regard de l'évolution du marché locatif privé, peuvent accéder à des logements du parc privé dont les loyers sont inférieurs de 15 à 30% aux prix du marché. Côté parc locatif social, la municipalité a adhéré à la charte Échanger-Habiter qui permet de fluidifier les changements entre logements sociaux, pour s'ajuster rapidement à l'évolution des besoins des locataires.

## ... et pour les aspirant-e-s propriétaires

Hausse des prix, conditions de prêt durcies : accéder à la propriété est de plus en plus difficile. Deux dispositifs qui ouvrent des perspectives au plus grand nombre ont donc été lancés. Le Prêt social location-accession (PSLA), qui permet à des foyers aux revenus modestes d'ac-

quérir leur logement, est désormais lancé à Romainville. La municipalité a signé une garantie d'emprunt à Coopimmo qui va programmer, dans le quartier des Bas-Pays, une résidence comprenant 15 logements en PSLA dédiés aux Romainillois-es. Le dispositif du Bail réel solidaire (BSR) est quant à lui maintenu. Il rend possible, sous condition de ressources, de devenir propriétaire des murs et non du terrain, ce qui place le prix de 25 à 30% sous les tarifs du marché. Le conseil municipal a ainsi validé, fin 2022, la garantie apportée par la Ville pour un emprunt finançant une opération de Bail réel solidaire concernant 35 logements dans le centre-ville, rue Normandie Niemen.

## ✓ C'EST FAIT

Depuis 2020, la Ville a mobilisé quatre outils pour que les Romainillois-es locataires soient assuré-e-s d'être entendu-e-s et accompagné-e-s.

- **Relance de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) :** menée en partenariat avec tous-tes les acteur-ric-e-s impliqué-e-s dans la gestion des espaces publics des quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (Bas-Pays, Marcel Cachin, Youri Gagarine, Trois-Communes), cette démarche vise à améliorer la qualité du cadre de vie en clarifiant les rôles et obligations de chacun-e. Elle concerne tous-tes les habitant-e-s de ces quartiers, qui se trouvent être majoritairement locataires du parc social. À Romainville, la GUSP se mène aussi via des "diagnostics en marchant" au cours desquels les habitant-e-s – locataires comme propriétaires – peuvent exprimer leurs besoins in situ auprès des élu-e-s et acteur-ric-e-s concerné-e-s.

Accès abordable à la propriété :

# 50

logements déjà programmés

- **Mise en place d'un Comité technique avec Seine-Saint-Denis habitat :** ce dernier offre aux élu-e-s concerné-e-s la possibilité de faire remonter les plaintes des locataires directement aux responsables de secteur du bailleur.

- **Offre de conseil sur mesure :** depuis deux ans, des permanences tenues en mairie par des architectes du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du 93 (CAUE 93) sont proposées aux Romainillois-es qui souhaitent obtenir des réponses à leurs questions relatives aux aspects réglementaires et techniques, voire en cas de conflits. Et, depuis 2022, des permanences tenues par l'Agence départementale d'information logement (ADIL) apportent les informations juridiques spécifiques aux locataires qui en ont besoin. Deux types de permanences qui connaissent un fort taux de fréquentation, signe de leur pertinence.

## Le point sur l'attribution des logements sociaux

Par habitude, les Romainvillois-es qui font une demande de logement social se tournent vers la Ville. Si la municipalité bénéficie de ce que l'on appelle un "contingent" de logements – c'est-à-dire des logements sociaux pour lesquels elle est en droit de proposer trois candidatures par logement, lorsqu'ils sont disponibles – elle n'est cependant pas décisionnaire dans les attributions, ce rôle revenant aux organismes bailleurs. En effet, en 2018, Romainville Habitat a fusionné avec Seine-Saint-Denis Habitat. Cela signifie que la Ville n'attribue plus de logements sociaux. Enfin, les chiffres parlent d'eux-mêmes: en 2022, 2 300 Romainvillois-es et 21 630 Francilien-ne-s ont fait une demande de logement social sur notre commune, quand la municipalité a pu proposer des candidatures pour 19 logements dans le cadre de son contingent.



### NOUVELLE MÉTHODE

## Un service habitat à la mesure des enjeux

Consciente de l'importance des questions d'habitat et de logement pour les Romainvillois-es, la municipalité s'est immédiatement investie du sujet et l'a notamment rattaché aux délégations de la première Maire-adjointe. Surtout, les moyens d'agir ont été mis en place puisque le service logement est passé de 2 à 6 postes, et que 2 recrutements sont en cours. Cela a permis d'améliorer sensiblement l'action menée puisqu'une personne est désormais dédiée à 100% à la proximité urbaine et qu'une réorganisation des conditions d'accueil du public renforçant la confidentialité a été rendue possible. Ces nouveaux recrutements ont également permis de créer un service habitat et de doubler les postes chargés de l'inspection de la salubrité. Car la nouvelle stratégie vise notamment à venir à bout de l'habitat indigne.

### Lutter contre l'habitat indigne

En partenariat avec l'État et Est Ensemble, la Ville a mis en place une Stratégie de lutte contre l'habitat indigne. En 2022, un recensement de l'habitat dégradé a eu lieu, élément clé pour que le service communal d'hygiène et de santé puisse engager des actions. Ainsi, de premières opérations de résorption de l'habitat insalubre vont être lancées, en priorité, sur les bâtiments du centre-ville diagnostiqués comme les plus critiques. Parallèlement, deux foyers pour travailleur-euse-s migrant-e-s, bâtiments d'Adoma dont les 300 chambres sont insalubres, font désormais l'objet d'une étude de faisabilité afin d'être détruits puis reconstruits. Le programme de relocalisation de ces foyers sera annoncé dans les mois à venir.

“ Nos orientations depuis notre arrivée ont été claires: transparence et justice dans le traitement des demandes de logement social, travail acharné contre l'habitat indigne et réorientation de programmes pour un logement abordable répondant aux besoins des Romainvillois-es et des Romainvillois.”



Samira Ait Bennour

Première Maire-adjointe Égalité territoriale / Démocratie participative / Habitat / Salubrité publique



# 71

logements  
inscrits dans le dispositif  
"logement abordable"

# 780

ménages reçus  
concernant leur demande  
de logement social

# 31

permanences  
d'accompagnement  
au droit concernant  
le logement par l'ADIL

### → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- Appliquer le relogement et les réhabilitations dans le cadre du protocole établi pour le "droit au choix", au sein du quartier Youri Gagarine.
- Consolider et partager les critères liés à l'attribution des logements du contingent Ville, en prenant en compte des évolutions institutionnelles et réglementaires à venir.
- Inciter les bailleurs à engager les réhabilitations pour permettre de lutter contre les passoires énergétiques.



Inauguré le 18 novembre 2022 après 7 mois de préparation, le Jardin CasseDalle permet à de nombreux-ses habitant-e-s de cultiver et récolter des fruits et légumes en plein centre-ville.

# AGIR POUR RELEVER LE DÉFI ÉCOLOGIQUE

## LES FAITS

Deux phénomènes d'ampleur marquent notre siècle: le dérèglement climatique et l'extinction de la biodiversité. Leurs conséquences se font sentir sur l'ensemble du globe. Face à cette situation, le constat le plus anxiogène reste sans doute celui de la faiblesse des réponses apportées jusqu'alors.

## LE DÉFI

Porter une ambition écologique forte est aujourd'hui un impératif. Les enjeux climatiques et environnementaux doivent être placés au cœur des préoccupations de l'action publique. Au niveau municipal, bien que les compétences sur l'environnement soient limitées, il est urgent de mettre en œuvre tous les moyens favorisant la transition écologique.

## NOTRE ACTION

- Mettre en œuvre une écologie populaire, qui mobilise et intègre chacun-e.
- Entamer la transition des multiples volets de l'action municipale: énergie, aménagement, mobilité, alimentation, économie.
- Agir pour faire vivre la nature en ville.

## VÉGÉTALISER ROMAINVILLE

Pour s'adapter au changement climatique, l'aménagement de l'espace public doit être repensé. Depuis 2020, la végétalisation des espaces est développée. Cette approche permet de limiter les effets du réchauffement, de la pollution, mais aussi de préserver la biodiversité et la qualité des sols, de favoriser l'écoulement des eaux pluviales. Elle est, par ailleurs, bénéfique à la qualité du cadre de vie et à la santé.



La première cour oasis a été livrée à l'école maternelle Marcel Cachin à la rentrée 2022. D'autres cours de récréation seront ainsi transformés dans les prochaines années. Toutes permettront de lutter contre les îlots de chaleur.

### NOUVELLE MÉTHODE

## Place à la nature

Végétaliser une ville est une entreprise de longue haleine, qui demande réflexion et planification. Pour cette raison, l'agence d'urbanisme et de paysage grue., basée à Romainville, a accompagné la démarche lancée dès 2020. Résultat : une stratégie paysagère est désormais établie et un plan détaille les actions à mener dans les prochaines années. Cette stratégie, cofinancée en partenariat avec l'ADEME, la Région et l'Agence de l'Eau, devrait mobiliser 1 250 000 euros pour la période 2022-2026. Concrètement, elle prévoit la renaturation du domaine public via la plantation d'arbres, de massifs, ou encore la désimperméabilisation des trottoirs. Des jardins potagers et des îlots de fraîcheur sont également prévus. Par ailleurs, cette démarche est l'occasion d'accompagner le déploiement du Plan arbres, porté par Est Ensemble, qui est pensé en cohérence avec la politique de végétalisation de la commune. Ce plan vise le recensement et le contrôle phytosanitaire des arbres mais aussi la gestion des spécimens remarquables.

### Six sites pilotes en cours d'aménagement

Après sélection de six sites pilotes en mars 2022, de premiers aménagements paysagers, dotés d'un budget de 300 000 euros, seront prochainement à l'œuvre. La large rue Jean Jaurès verra ses trottoirs agrandis puis végétalisés et accueillera, le long du parc Simone Veil, des espaces verts. Le square de la Résistance sera désimperméabilisé grâce au remplacement du béton par un revêtement stabilisé, mais aussi végétalisé et complété par une aire de jeux, des tables, des bancs. De la même façon, la partie basse du cimetière accueillera de

nouveaux arbres, la partie fermée à la circulation routière de la rue aux Écoles sera transformée en square planté, la rue Pierre Curie passera en sens unique, avec des espaces piétons élargis, et de nouveaux arbres y seront plantés. Enfin, la rue du Docteur Parat sera aménagée en deux séquences : sur chacune, un trottoir sera conservé quand celui d'en face sera végétalisé. Ces aménagements ont vocation à pousser la réflexion via une expérimentation associant les riverains (voir page 67).

En 2022,

# 70

arbres  
ont été plantés  
ou replantés

En 2023,

# 600

arbres  
recensés et préservés

Les 20 hectares d'espaces boisés de Romainville sont désormais sanctuarisés, préservant ainsi la végétation et la biodiversité sur notre territoire.



## ✓ C'EST FAIT

- La cour oasis de l'école maternelle Marcel Cachin est livrée. Les élèves bénéficient d'un espace réorganisé, de matériaux plus respectueux de l'environnement, d'un vaste couvert végétal, de nouveaux arbres, de points d'eau extérieurs.
- En 2021 et en 2022, des noues paysagères ont été aménagées dans les rues de la Commune de Paris, des Chantaloups et l'allée Joséphine Baker. Ces fossés végétalisés favorisent l'écoulement et l'infiltration des eaux pluviales.

## → ET DEMAIN ?

- Aménagement d'un îlot de fraîcheur dans la cour de l'école Fraternité-Gallèpe, en 2024.
- Réalisation des aménagements paysagers sur les sites pilotes.
- Plantation de 200 arbres à l'horizon 2025.
- Aménagement paysager du "Grand Chemin".

“ Sanctuarisation de la forêt de la Corniche des Forts et de sa biodiversité, stratégie paysagère, Plan arbres et futur tracé du Grand Chemin, Est Ensemble et la Ville de Romainville agissent de concert pour construire la résilience nécessaire aux effets du changement climatique tout en développant un cadre de vie amélioré.”



**Marc Elfassy**  
Maire-adjoint  
Transition écologique



**Julie Lefebvre**  
Conseillère municipale  
Biodiversité / Première  
Vice-Présidente du Conseil  
territorial d'Est Ensemble.  
Développement  
économique, Emploi  
et Insertion



**Marie-Christine Poussin**  
Conseillère municipale  
Écologie urbaine



**Nathalie Gaumondy**  
Conseillère municipale  
Place de l'animal  
dans la ville

## VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROPRE

Chacun-e doit pouvoir bénéficier, au quotidien, d'un environnement propre et sain. En Île-de-France, les communes très denses se doivent d'agir en ce sens, sur plusieurs fronts, malgré la difficulté de la tâche notamment due aux nombreuses incivilités et au passé industriel. Il faut aussi surveiller et agir si nécessaire contre la pollution de l'air ou des sols dans les limites des compétences municipales. Et veiller aussi à partager équitablement les efforts pour que la rue soit propre, que chacun-e respecte les règles et que les services fonctionnent de façon optimale.



Le choix de s'inscrire au sein de la zone de circulation restreinte est motivé par un impératif: apporter des solutions face à la pollution de l'air en Île-de-France qui, chaque année, cause des milliers de décès.

**ESSENTIEL**

## Identifier et lutter contre les pollutions

En 2020, le renouvellement de l'adhésion au Lab3S a permis d'aller plus loin dans la collecte des données relatives à la pollution de l'air: Romainville a pu rejoindre le projet mené par l'Institut de recherche pour le développement en partenariat avec Sorbonne Université. Cinq capteurs sont installés depuis novembre 2022, prochainement rejoints par 20 autres. Ceux-ci seront d'ailleurs montés par des collègien-ne-s romainvillois-es, l'occasion de les sensibiliser au sujet. Et, pour assurer le relevé régulier des capteurs, des salarié-e-s en insertion au sein de l'Agence communale de la Transition écologique et solidaire (ACTES) pourraient être formé-e-s.

### Agir contre la pollution des sols

Romainville a longtemps accueilli des unités de production industrielle, dont certaines très polluantes. Par conséquent, la dépollution des sols est primordiale pour assurer la sécurité sanitaire. C'est le cas pour le site de Wipelec, ancienne usine de traitement chimique des métaux lourds active de 1990 à 2003 installée dans le quartier des Ormes. Ce dernier a donc souffert de pollution au trichloréthylène, sans que la dépollution soit effectuée. Ces dernières

années, ce quartier a recensé 21 décès liés à des cancers. Les riverain-e-s ont saisi la justice à deux reprises au motif de "mise en danger de la vie d'autrui". Pour soutenir leur action, la municipalité a signalé la situation à la procureure de Bobigny au début de l'année 2021. Cette prise de position a vocation à pousser l'État à agir, la pollution des sols

relevant de ses compétences. Par ailleurs, des permis de construire avaient été délivrés avant 2020 au promoteur Alios qui comptait réaliser des logements sur ce secteur. Pour réagir au plus vite, un arrêté d'encadrement des travaux de dépollution a été pris et un cabinet d'expert indépendant a été mandaté pour étudier la pollution des sols.



Mesurer la pollution de l'air à Romainville: c'est désormais possible avec les 5 capteurs installés en 2022 et les 20 autres qui le seront très prochainement.

**NOUVELLE MÉTHODE**

## Repenser l'action pour la propreté des espaces publics

La propreté en ville est l'affaire de plusieurs acteur-ri-ce-s: les bailleurs sociaux sur leurs domaines, Est Ensemble pour les dépôts sauvages, les encombrants et les corbeilles de rue et enfin, la municipalité, responsable du nettoyage de la voirie et des trottoirs. Deux missions qui sont sous-traitées et font, à ce titre, l'objet d'un marché. Ce dernier a été révisé afin de prendre désormais en charge de nouvelles rues et les canisites. De plus, le passage des cantonniers à pied, qui participent au nettoyage des voiries, a été renforcé et doublé d'un contrôle d'efficacité réalisé par des agent-e-s de l'ACTES en insertion. La convention passée auprès d'Est Ensemble a elle aussi été revue pour que le ramassage des dépôts sauvages s'effectue également le week-end. Ainsi, l'espace public est propre lorsque les habitant-e-s le fréquentent davantage. Autre changement: l'aménagement de quatre canisites, qui s'avéraient indispensables au vu de la pollution sur voirie engendrée par les déjections canines. Une campagne d'affichage a accompagné leur mise en place afin de sensibiliser les propriétaires de chiens à leur utilisation et leur rappeler leurs devoirs.

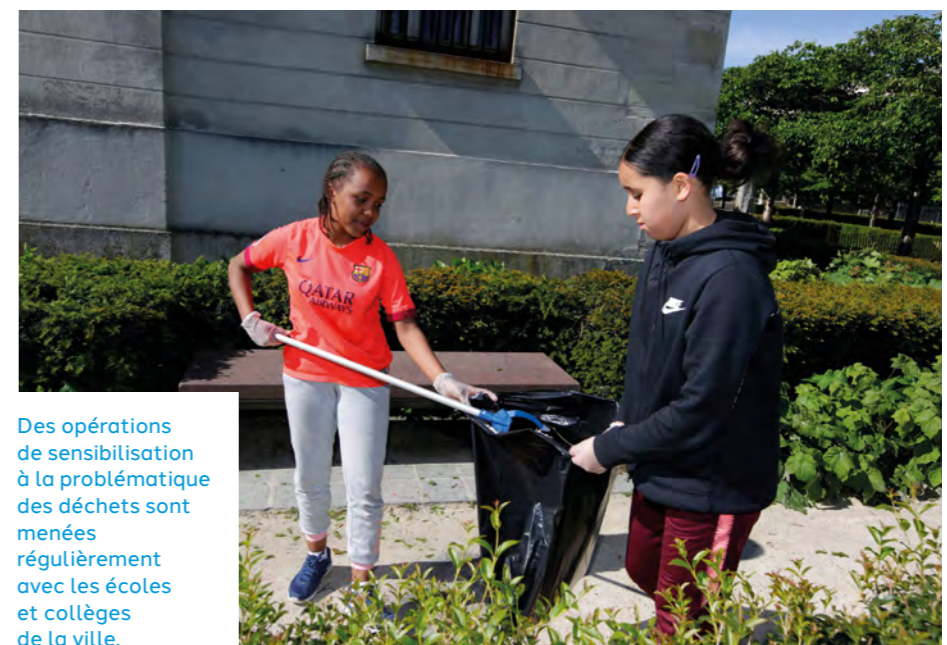
### Des opérations ciblées

Dès 2020 sont nées les opérations "Coup de balai". Le principe consiste, une fois par mois, à concentrer l'action de l'ensemble des services dédiés à l'entretien des espaces publics sur un secteur, en général une rue. Marquages au sol et entretien de la signalisation,

désherbage, propreté des voiries, ramassage des dépôts: toutes les interventions sont menées de concert. Devant le succès de la démarche, des opérations "quartiers propres" ont été lancées. Certaines d'entre elles sont menées avec le concours des habitant-e-s. Des initiatives citoyennes ont également eu lieu. Ainsi de l'opération

"Chasse tes déchets" imaginée par les élèves du collège Courbet pour nettoyer l'ancien parc communal, en mai 2021. Ou encore le "Ménage de printemps", qui s'est déroulé en juin 2021 et en mars 2022, porté par des citoyen-ne-s dans le quartier des Bas-Pays à l'occasion de la journée mondiale du recyclage.

**16**  
opérations  
"Coup de balai"  
depuis 2021



Des opérations de sensibilisation à la problématique des déchets sont menées régulièrement avec les écoles et collèges de la ville.

L'adhésion à l'Association des villes pour la propreté urbaine offre un cadre de réflexion et de partage de bonnes pratiques avec de nombreuses autres communes.

## ✓ C'EST FAIT

- En 2021, une **campagne de sensibilisation** menée en pied d'immeuble, aux abords des bornes de collecte, dans les écoles et les centres sociaux a mobilisé les médiateur-ice-s "Zéro déchet et espace public" de L'ACTES. Ils et elles ont rappelé aux habitant-e-s les règles en matière de ramassage des ordures, ont sensibilisé enfants comme adultes aux bonnes pratiques et notamment au tri.
- Parallèlement, une **campagne de verbalisation** était mise en place par les agent-e-s de la police municipale, pour dissuader les dépôts d'ordures sauvages. Deux agent-e-s de surveillance de la voie publique (ASVP) ont d'ailleurs été recruté-e-s à cet effet.
- Un **audit concernant la collecte de déchets par aspiration pneumatique** – dispositif installé en 2012, qui concerne 3 439 logements équipés par 155 bornes – a été réalisé. De nombreux problèmes techniques et des règles très contraignantes causant son dysfonctionnement, une sortie de ce mode de collecte a été actée (voir page 66).



“ La propreté, l'amélioration de notre cadre de vie et la gestion de nos déchets sont des batailles constantes que nous menons avec nos services et Est Ensemble, en favorisant le développement du réemploi, la prévention et la verbalisation.”



**Hakim Saidj**  
Maire-adjoint Tranquillité publique /  
Prévention / Propreté /  
Lien intergénérationnel



**Marianne Camara**  
Conseillère municipale déléguée  
Éducation à l'environnement /  
Mission Zéro déchet

## FAVORISER LE RECYCLAGE ET LE RÉEMPLOI

La réduction de nos déchets, indispensable, est un objectif qui nécessite infrastructures, politiques publiques engagées et efforts individuels. Aller vers le Zéro déchet implique de pouvoir et savoir trier, valoriser, recycler, réemployer. C'est, aussi, une formidable opportunité pour développer des activités créatrices d'emplois durables.

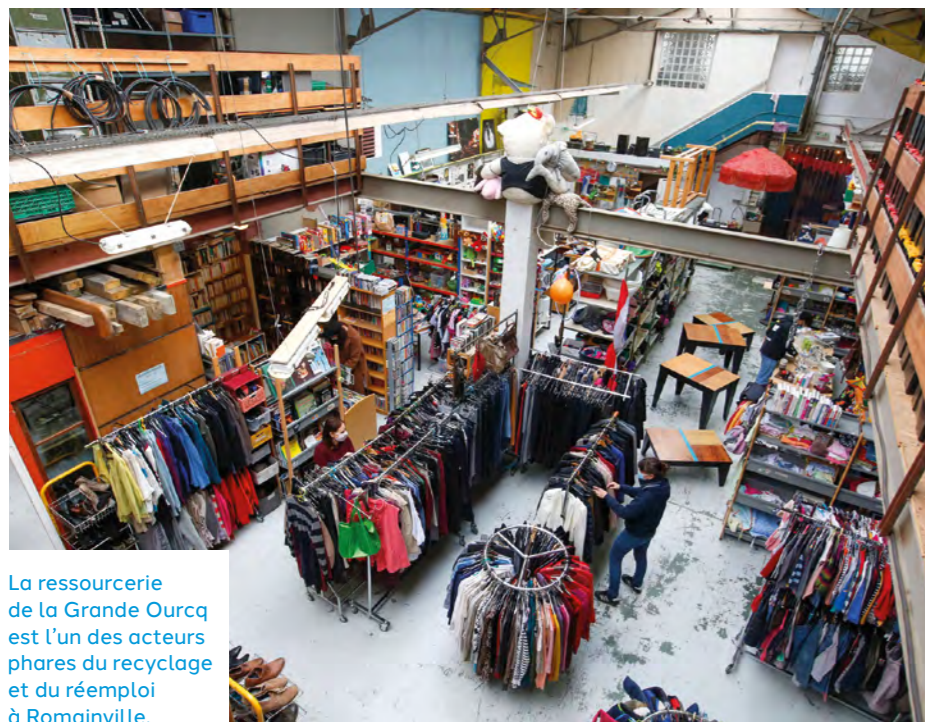


Repair Café  
au centre social  
Nelson Mandela  
lors de l'édition  
2021 de la Semaine  
européenne  
de la réduction  
des déchets  
(SERD).

# Constituer un pôle d'excellence d'économie circulaire

Parmi les solutions qui se présentent aujourd'hui pour construire un avenir durable, l'économie circulaire a une place importante mais nécessite d'être soutenue. Ainsi, la création d'un pôle dédié aux acteur·rice·s de l'économie circulaire est en cours de formalisation. Ce pôle prendra place sur le site du Sycotom, prochainement libéré, et intégrera une déchèterie et une ressourcerie. Une instance de coopération travaillant à la définition du pôle a été mise sur pied et avance autour d'un calendrier visant la mise en service des diverses unités à partir

de 2026. L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre architecturale et technique a eu lieu en mars 2022, les études techniques et les demandes d'autorisations administratives sont en cours. En 2024, l'enquête publique sera menée, avec pour ambition un démarrage des travaux en 2025. Ce futur pôle viendra compléter les perspectives ouvertes avec l'Usine des transitions (voir page 79), qui soutient les acteur·rice·s du recyclage et du réemploi. L'ensemble permet la création d'emplois locaux et renforce la transition vers des modèles économiques circulaires.



La ressourcerie de la Grande Ourcq est l'un des acteurs phares du recyclage et du réemploi à Romainville.



## Être pionnier·ère·s sur la collecte des déchets alimentaires

En 2024, la collecte des déchets alimentaires à la source sera obligatoire dans toutes les collectivités. Ainsi, le traitement de cette ressource, par recyclage et valorisation, sera effective à très grande échelle. Pour préparer ce changement, Romainville a été dès mai 2023 la ville-test pour Est Ensemble, responsable de cette nouvelle collecte. Ainsi, 50 bornes ont été déployées dans toute la ville et dans les habitats collectifs; des bacs dédiés ont été distribués dans les secteurs pavillonnaires.

### → NOS ENGAGEMENTS POUR DEMAIN

- Mise en œuvre du calendrier établi pour l'instance de coopération du pôle d'excellence d'économie circulaire.
- Poursuite du soutien aux acteur·rice·s de l'économie circulaire.

## SE DÉPLACER SEREINEMENT

À la croisée des enjeux environnementaux et de ceux liés au cadre de vie, les conditions de mobilité s'avèrent un levier de transitions multiples. Avec l'arrivée du métro et du tramway, avec la pratique des modes de transport actifs qui se développent rapidement, l'opportunité de favoriser les mobilités douces doit être saisie.





# Expérimenter les mobilités partagées avec les Romainvillois·es

Sensibiliser aux nouvelles pratiques de mobilité est nécessaire mais insuffisant : encore faut-il penser les infrastructures et les règles favorisant un nouveau partage de la voirie et la variété des modes de transport. Dans un premier temps, l'urgence était d'apaiser les circulations. Pour gagner en sérénité, réduire l'accidentologie, améliorer le bien-être de l'ensemble des riverain·es, la zone 30 a été généralisée à l'ensemble de la ville dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ce vaste changement s'est accompagné d'une signalisation adéquate, de contrôles préventifs et de communication au sein du Mag'. Il a en outre permis le développement de double-sens dédiés aux vélos et la mise en place d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h. Ces modifications encouragent la prise de nouvelles habitudes; plus il est agréable et facile de circuler à vélo ou à pied dans toute la ville, plus les habitant·es se saisissent de ces modes de transport doux.

## Aller plus loin en faveur des mobilités douces

Le passage à 30km/h de l'ensemble de la commune a été le point de départ d'un dispositif plus ambitieux. Ainsi, à partir de 2022, un Plan de mobilités douces a été élaboré autour notamment d'ateliers de concertation (voir page 67). Ces derniers ont permis de dégager des consensus autour de plusieurs actions à mener en faveur des mobilités douces à Romainville. En août 2022, une expérimentation visant à apaiser la circulation a été déployée dans trois secteurs: Ormes/Libre-Pensée, Trois-Com-

munes, Village. Objectifs: sécuriser l'accès aux établissements scolaires, conforter les piéton·ne·s et éviter les reports de flux consécutifs aux itinéraires alternatifs. La démarche de concertation a d'abord fait émerger des craintes, mais a permis de les dépasser: les nouveaux plans de circulation de ces trois secteurs ont été définitivement adoptés.

Par ailleurs, un dialogue entamé avec les habitant·es lors du Forum de rentrée 2021, avait mis en avant l'importance de la question du vélo à Romainville. L'apaisement des circulations est ainsi venu sécuriser la

pratique des mobilités douces. Celles-ci ont été encouragées par l'aménagement de bandes et pistes cyclables supplémentaires. Enfin, le dispositif conventionné par l'État "Savoir rouler à vélo" a été mis en place. Il dispense auprès des élèves de CM2 le socle de compétences indispensables à la pratique sécurisée du vélo. Des actions de prévention, menées avec la police municipale, sont par ailleurs en cours d'élaboration et seront destinées à d'autres publics que les scolaires afin d'élargir au plus grand nombre la bonne pratique des mobilités douces.

“ Les modes de déplacements sont au cœur du changement de société dans lequel nous sommes entrés. Il nous faut accompagner l'arrivée du métro et du tramway avec la mise en œuvre d'infrastructures et de dispositifs favorisant les mobilités douces et non polluantes. Nous nous y employons fortement.”



**Marc Elfassy**  
Maire-adjoint  
Transition écologique



**Denis Moreau Sevin**  
Conseiller municipal Économie  
en transition / Mobilités durables

## BIEN MANGER À ROMAINVILLE

En matière d'environnement et de santé, l'alimentation, et l'agriculture avec elle, sont des leviers déterminants. La question de l'accès à une nourriture saine et de qualité, dont la production respecte les ressources environnementales comme les conditions de travail des producteur·rice·s, est fondamentale. Lutter contre les inégalités en permettant à chacun·e de bénéficier d'une bonne alimentation est structurant pour opérer la transition écologique.



Pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité, la Cité Maraîchère commercialise chaque semaine ses fruits et légumes à des tarifs adaptés aux revenus de chacune.

# Proposer aux élèves une cuisine faite maison, bio et locale



La cuisine scolaire Maryse Bastié est la première en Île-de-France à servir des repas faits maison avec des ingrédients 100% bio et locaux.

“ Depuis notre arrivée nous avons fait de la transition alimentaire un marqueur majeur de notre politique municipale. L'assiette est fondamentalement politique, que ce soit en matière d'éducation, de santé, mais aussi de modèle de production et de rémunération des producteur·rice·s.”



**Elodie Girardet**  
Maire-adjointe Petite enfance,  
Éducation / Affaires scolaires /  
Conseillère départementale  
déléguée au Programme éducatif



**Stéphane Dupré**  
Conseiller municipal  
Démocratie alimentaire

Première cantine d'Île-de-France à proposer des produits 100% bio, frais et bruts, au maximum locaux, et cuisinés sur place: c'est le grand changement opéré au sein du groupe scolaire Maryse Bastié. Cette première expérimentation de cuisine gérée directement par les services communaux offre la possibilité de contrôler l'approvisionnement et de bénéficier de davantage de marge de manœuvre. Cela, sans coût supplémentaire. Cette nouvelle offre représente un levier pertinent à plusieurs titres: éducation alimentaire, égalité d'accès à des menus complets et équilibrés, réduction du gaspillage ou encore soutien à des filières agroécologiques.

## Un changement aux multiples effets

Cette nouvelle restauration scolaire est devenue un socle d'éducation pour les enfants grâce à des animations proposées autour de sujets comme le bio ou le gaspillage. D'autre part, elle repose sur un engagement de production locale qui favorise les filières en proximité respectueuses de l'environnement. Elle joue aussi en faveur de l'emploi: une partie de l'équipe d'encadrement du temps méridien et un des commis de cuisine sont en insertion. Ce changement réussi est remarqué, la nouvelle offre de restauration scolaire ayant obtenu le label Ecocert (un organisme de certification reconnu) avec une mention d'excellence. Un changement qui, d'ici huit ans, concernera toutes les écoles de Romainville.

# Faire progresser l'agriculture urbaine

La transition passe aussi par la réintroduction de l'agriculture à proximité voire au cœur des villes. Au 56 avenue de Verdun, le Jardin Casse-Dalle, espace de 800m<sup>2</sup>, accueille des bacs de production maraîchère, des jardins de pleine terre, un poulailler ainsi qu'un compost. Outre la production alimentaire, ce nouveau lieu offre un vaste potentiel: il sert le lien social dans le quartier, participe à la végétalisation de l'espace public, favorise le recyclage des déchets issus de l'alimentation. L'action en faveur d'une agriculture urbaine est par ailleurs engagée avec le projet de "Quartier fertile" à Youri Gagarine. Est-Ensemble, Seine-Saint-Denis habitat et Romainville, partenaires et lauréats de ce programme de l'Agence nationale de la rénovation urbaine, ont organisé en 2023 quatre ateliers pour en imaginer les contours avec les habitant·e·s. Sujets abordés: investir les noues paysagères pour produire des fruits et légumes, répartir les espaces entre potagers récréatifs et parcelles productives... Avec pour objectifs le développement des circuits courts, la création d'emplois en insertion et l'amélioration du cadre de vie. Cette démarche se concrétisera au sein du quartier Youri Gagarine par l'exploitation d'un verger, d'une bande potagère et d'un espace de transformation alimentaire par la Cité Maraîchère.

## Se saisir du potentiel de la Cité Maraîchère

Depuis 2020 et la livraison de la Cité Maraîchère, un travail important de définition de son orientation vers un modèle de démonstrateur de transition alimentaire a été lancé. Il

a fallu par ailleurs créer de toutes pièces son modèle économique notamment via l'ACTES. Ses activités de maraîchage, orientées pour partie vers des produits à forte valeur ajoutée (plantes aromatiques, baies, fleurs comestibles, micro-pousses), permettent de déployer une offre en direction des grossistes mais aussi des habitant·e·s. Pour favoriser l'accès de tous·tes aux produits de qualité, la Cité Maraîchère applique des tarifs selon le quotient familial et fait aussi des dons aux associations d'aide alimentaire.

## Sensibiliser les scolaires

Elle s'avère par ailleurs un outil efficace en termes de sensibilisation: cet espace agricole en milieu urbain a été investi par les services qui le gèrent pour proposer des animations liées à la transition écologique et alimentaire. Sur l'année scolaire 2021-2022, 380 séances ont ainsi été proposées au public scolaire. Des ateliers à destination des enfants en crèche ou des séniore·s ont été organisés, comme les Samedis à la Cité Maraîchère pour les familles ou encore le Club de maraîchage, pour les 5-10 ans. Cet équipement municipal revêt également un rôle dans le projet d'économie solidaire, puisqu'elle accueille depuis sa création l'Agence communale de la Transition écologique et solidaire. Et se prête à l'installation de lieux de vie comme le café-cantine les "Cheffes", tenu par trois femmes engagées et ouvert en 2021.

## → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- Débuter la généralisation de la cantine 100% bio, locale et faite maison dans toutes les écoles de Romainville.
- Mettre en place le projet "Quartier fertile" dans le quartier Youri Gagarine.

## PRÉSERVER NOS RESSOURCES

Qu'il s'agisse de la question énergétique ou de la question de l'eau, le constat actuel est évident : il faut en limiter la consommation. Pour des raisons environnementales, aussi bien en termes de gestion des ressources que d'émissions, d'une part, mais également pour des raisons économiques - le prix des énergies ayant très fortement augmenté depuis 2020.



### NOUVELLE MÉTHODE

## Agir pour économiser l'énergie

En 2020, un premier audit technique a été mené sur sept sites municipaux. Première pierre indispensable à la mise en œuvre d'une action pour limiter les dépenses énergétiques de la ville, il a ouvert la voie à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et au lancement d'un plan d'économies d'énergie.

### Améliorer la performance énergétique du bâti

Ainsi, l'isolation thermique des bâtiments communaux va être améliorée grâce au remplacement des fenêtres par du double vitrage, l'isolation et la mise en étanchéité des toits-terrasses, l'isolation des murs et le remplacement des dispositifs de chauffage. Les fenêtres de l'école Charcot ont été remplacées en 2022, le plafond de la crèche Aubin a été rénové et les fenêtres de l'école Casanova changées en 2023, la rénovation des chaudières de l'école Barbusse et de la mairie est programmée pour 2024. Financé avec le soutien de la Région et de l'ADEME, ce plan d'action est inscrit au Plan pluriannuel d'investissement (2022-2026) pour un montant de 5 millions d'euros.



Dans le cadre du Plan pluriannuel d'économies d'énergie de la ville, les fenêtres de l'école Charcot ont été remplacées en 2022.

La production d'énergies renouvelables est à l'étude : la municipalité souhaite intégrer la SPL Unigéo pour déployer la géothermie dans la ville.

### Mettre en œuvre un plan d'économie

En deux ans, le plan d'économies d'énergie a permis d'équiper les 2 400 points lumineux de la ville en LED, représentant un investissement de près de 4 millions d'euros. Lanternes, stades, grandes salles municipales, équipements sportifs sont désormais équipés, de même que les décorations lumineuses des fêtes de fin d'année. La rénovation des armoires d'alimentation de l'éclairage public ainsi que la mise en place de dispositifs d'abaissement de puissance sont également prévues. L'ensemble de ces actions doit permettre une baisse de 50 à 75%

de la consommation d'électricité dévolue à l'éclairage. Sur ce volet, l'objectif de performance fixé par le label Climat-Air-Énergie sera atteint fin 2023. La consommation d'électricité et de gaz a fait l'objet d'autres actions de réduction: passage d'une température de 20 à 19 °C dans les bureaux, écoles, équipements cultu-

rels et associatifs; raccourcissement des plages de chauffage selon les températures ambiantes; modulation de l'éclairage nocturne, incitation des commerçante-s à éteindre leurs enseignes lumineuses ou encore réduction de l'éclairage dans certains parcs.



### Accompagner les habitant-e-s dans leurs démarches

Pour les particuliers, entamer une rénovation énergétique de leur propriété est une solution efficace pour réduire leur consommation de chauffage et diminuer leur empreinte environnementale. Cependant, ces démarches nécessitent un accompagnement. C'est la raison de l'adhésion de la Ville à l'Agence locale de l'Énergie et du Climat de l'Est parisien – "Maîtrisez votre énergie". Cet outil de proximité offre une véritable aide à la décision: des permanences ouvertes une fois par mois, très fréquentées, permettent aux habitant-e-s de bénéficier de conseils sur mesure.



ESSENTIEL

## Vers une régie publique de l'eau

En février 2022, Est Ensemble votait la création d'une régie publique de l'eau avec le soutien affirmé de la municipalité. L'objectif d'une telle démarche est de protéger la ressource en eau tout en garantissant le prix le plus juste aux habitant-e-s. Cela fait suite à la décision, prise en 2021, de se retirer du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), qui avait attribué une délégation de la gestion de

l'eau à Veolia. Le territoire sera encore sous contrat jusqu'à la fin de l'année 2023, le temps de mettre en œuvre la régie publique qui distribuera ensuite directement l'eau aux habitant-e-s, sans passer par le secteur privé.

### ➔ NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- Réaliser les travaux **planifiés en termes de performance énergétique**.
- Poursuivre les **études de faisabilité pour installer la géothermie** et pouvoir y raccorder des logements romainvillois.
- Investir dans des **récupérateurs d'eau pour le bâti communal**.
- Rendre effective la **gestion complète de l'eau par une régie publique**.



# AGIR POUR RELEVER LE DÉFI SOCIAL ET ÉDUCATIF

## LES FAITS

À Romainville, la densification et la forte évolution démographique ont un impact sur les politiques de santé, sociales et éducatives. Elles ont pour conséquence une pression toujours plus forte sur les services publics. Le constat d'un taux de pauvreté romainvillois dépassant de 10 points la moyenne nationale exige des réponses fortes en termes d'égalité devant le service public et induit un rôle accru pour l'accès au droit et l'émancipation.

## LE DÉFI

Accessibilité de l'offre de soins, besoins sociaux grandissants, enjeux éducatifs élevés sur un territoire souffrant d'importantes inégalités, renforcées par le phénomène de gentrification, sans oublier l'accès à une offre sportive et culturelle variée... autant de défis qui, tous, se doivent d'être relevés pour tendre vers l'égalité sociale et territoriale.

## NOTRE ACTION

- La politique éducative s'est concentrée sur la mise en place d'une véritable continuité pédagogique et d'encadrement tout au long de la scolarité.
- L'action sociale a bénéficié d'une réorganisation et d'un renforcement du centre communal d'action sociale (CCAS).
- En termes de santé, l'effort a principalement porté sur le maintien et le développement des services.
- L'offre culturelle et sportive a été renforcée et diversifiée, et le tissu associatif, fortement soutenu.

## GRANDIR ET S'ÉMANCIPER

En 2020, la politique éducative était confrontée à de nombreux défis. Pour les tout-e-s-petit-e-s et les enfants, les capacités d'accueil étaient insuffisantes. Par ailleurs, la continuité éducative entre le primaire et le collège était lacunaire. Pour les jeunes, le taux de réussite au baccalauréat reste aujourd'hui encore inférieur de deux points à la moyenne nationale. Sans oublier la difficile question des rixes, qui a été source de plusieurs drames sur notre territoire. Ces enjeux majeurs pour notre avenir guident l'action entamée depuis 2020.



### NOUVELLE MÉTHODE

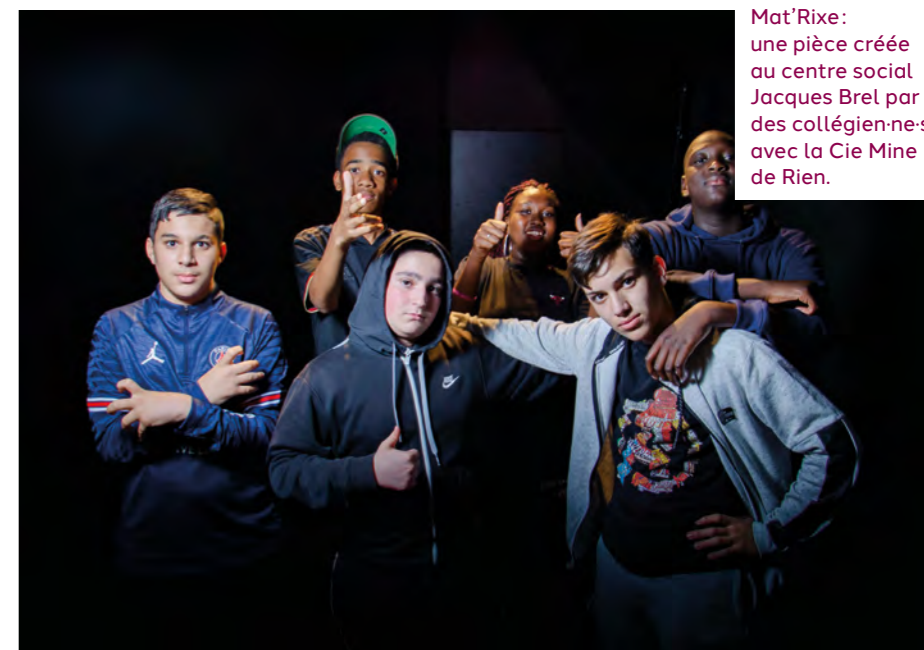
## Pour agir au plus juste : concerter, fédérer

### Les Assises, une innovation au service des jeunes Romainvillois-es

Connaître avec précision les besoins, les attentes, les idées des premiers concernés: tel était l'objectif des Assises de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse. Structurée autour de trois temps forts, cette concertation réunit les professionnel-le-s de l'éducation et de l'encadrement des enfants. En 2020, le premier sujet abordé était l'épanouissement à l'école, notamment autour des temps scolaires, afin de proposer l'organisation la plus adéquate dès la rentrée de septembre 2021. Résultat: la semaine de quatre jours a été mise en place et l'offre d'activités périscolaires a été révisée. Le deuxième temps fort, qui a débuté en mars 2022, s'est penché sur la petite enfance, avec quatre groupes de travail: développer et diversifier l'offre de modes de garde, faciliter leur accès, renforcer et développer l'accompagnement à la parentalité, encourager les modes de garde innovants. Les résultats de ces travaux seront restitués à l'automne 2023. La jeunesse n'est pas en reste puisqu'elle constitue le troisième temps fort de ces Assises, lancé à la fin du mois de mars 2023, avec une enquête adressée aux 11-25 ans et à leur parents. Les résultats de cette réflexion concertée seront partagés fin 2023.

### Première formalisation d'un Projet éducatif de Territoire

Parallèlement au travail mené dans le cadre des Assises, une démarche de concertation et de diagnostic a été menée pour élaborer un Projet



Mat'Rixe: une pièce créée au centre social Jacques Brel par des collégien-ne-s avec la Cie Mine de Rien.

éducatif de Territoire. Ce document stratégique fixe des objectifs partagés aux acteur-ric-e-s de la communauté éducative et oriente l'action municipale pour la période 2022-2025. Il s'assure que les enfants et les jeunes Romainvillois-es acquièrent les connaissances scolaires indispensables tout en créant les conditions de leur épanouissement, qu'il soit individuel, collectif, mais aussi culturel.

### Fort investissement dans le Plan régional d'insertion de la jeunesse

Ce projet, lancé par Est Ensemble, a démarré en octobre 2021 pour une durée de deux ans. Parmi les acteur-ric-e-s rassemblé-e-s autour du PRIJ, Romainville est l'unique municipalité à le porter intégralement sur son territoire. Un poste a été créé pour mettre en place le dispositif. Il s'agit dans un premier temps d'aller vers les jeunes, pour repérer les profils qui pourraient

bénéficier de soutiens. Ensuite, des actions de remobilisation puis de rattachage sont mises en œuvre. Concrètement, les jeunes vont être incités à réaliser un service civique, à participer à des chantiers d'insertion, tout en bénéficiant d'informations concernant leurs droits et en étant accompagnés pour trouver un logement. Ce dispositif s'appuie fortement sur une dimension partenariale, tant pour identifier les jeunes que pour trouver des solutions. Aujourd'hui, une centaine d'accompagnant-e-s sont active-s à Romainville. Grâce à leur connaissance locale, il-elle-s ont permis un accès à l'emploi, à des formations, ont facilité l'accès à un logement... Par ailleurs, ce dispositif est mené en partenariat avec la ville des Lilas, afin de créer du lien entre jeunes des deux villes et prévenir ainsi le phénomène de rixes.

# DES ASSISES POUR TOUS LES ÂGES

## POUR LES TOUT·E·S-PETIT·E·S

### Accueillir plus et mieux

10 places supplémentaires à l'automne 2023 au sein des crèches municipales, grâce à la relocalisation du multi-accueil Louis Aubin dans des locaux rénovés. Cette nouvelle crèche sera baptisée Yvonne Sulot en mémoire d'une employée communale et résistante romainvilloise.

Équité renforcée dans l'accès à ces places, avec un travail effectué en termes de transparence des attributions.

### Adapter la ville

Intégration de la question de la circulation des poussettes et des enfants en bas âge dans les aménagements urbains: trottoirs adaptés, développement d'aires de jeux.

## POUR LES ENFANTS

### Des changements suite aux Assises de l'enfance

Adaptation de l'offre périscolaire aux nouveaux temps scolaires, avec davantage de souplesse pour les parents.

Développement d'une approche éducative des temps périscolaires, pour sortir d'une logique occupationnelle.

Organisation, par le périscolaire, d'activités culturelles et sportives, pouvant être poursuivies ensuite dans des structures associatives.

Ouverture des ateliers du mercredi aux élèves de maternelle, encadrés par des intervenant·e·s spécialisé·e·s.

Renforcement de l'offre culturelle à destination des enfants, gratuite pour les écoles, sans participation financière des parents.

Mise en place de colonies apprenantes gratuites pour les 6-11 ans.

### Des écoles plus confortables et adaptées au changement climatique

Réalisation d'îlots de fraîcheur dans la cour de l'école Marcel Cachin et programmée pour les autres établissements. Ces aménagements sont par ailleurs pensés pour favoriser la mixité des activités.

Mise en place d'une cuisine 100% faite maison, bio et locale à l'école Maryse Bastié, qui favorise l'équilibre alimentaire des enfants. Cette nouvelle cuisine constitue par ailleurs un lieu d'animations sur l'alimentation.

### Un Plan numérique

Équipement des écoles élémentaires grâce aux 260 000€ consacrés à installer des écrans numériques et vidéoprojecteurs interactifs, et à doter les écoles de classes informatiques mobiles.

## POUR LES COLLÉGIEN·NE·S

### Proximité retrouvée entre les collèges et la Ville

Participation active des élu·e·s municipaux·ales aux conseils d'administration. Ce rapprochement a permis par exemple:

- La subvention de projets portés par les collèges: atelier d'écriture musicale numérique, réalisation de fictions radiophoniques, programme "Une gourde pour tous".
- Le soutien des élu·e·s à l'opération "Chasse tes déchets" menée par le collège Gustave Courbet.
- L'accompagnement d'une classe de 4<sup>e</sup> du collège Pierre-André Houël à la reconstitution d'un procès au tribunal de Bobigny.
- L'implication des collèges dans les événements portés par la Ville: en mars 2022, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une classe de 5<sup>e</sup> du collège Pierre-André Houël a joué une pièce de théâtre.
- Le soutien du développement des options en 6<sup>e</sup> au collège Pierre-André Houël: musique, handball.

## POUR LES JEUNES

### L'obtention du premier lycée général et technologique de Romainville

La Région s'est engagée à construire cet établissement de 800 places. Le terrain Guimier accueillera ce futur lycée. L'actuel terrain de foot sera transféré dans le futur complexe du stade paysager Stalingrad.

### Le renforcement du service jeunesse

Recrutement d'animateur·rice·s, mise en place de partenariats, organisation d'événements pour aller à la rencontre des jeunes Romainvillois·es.

Dispositif mis en place pour les jeunes qui se retrouvent sans formation au moment de la rentrée.

### Mobilisation pour l'insertion et la réussite professionnelle

Accueil en mairie de jeunes stagiaires.

Mise en contact de jeunes en recherche de stages ou d'emplois avec les employeurs.

Organisation de job datings pour appuyer les recherches d'emplois estivaux.

Lancement d'une soirée des jeunes diplômé·e·s, dont la première édition s'est tenue en janvier 2023, pour valoriser les jeunes Romainvillois·es ayant obtenu leur baccalauréat ou leur BEP.

### Dispositif Initiativ'Jeunes

Accompagnement financier des jeunes de 18 à 25 ans renforcé, pour offrir toujours plus d'opportunités aux Romainvillois·es de réaliser leur projet de poursuite d'études, de formation, de création d'entreprise, d'action solidaire.

Un financement accessible sur dossier, en échange de la réalisation d'heures citoyennes: engagement dans une action d'utilité sociale ou de service à l'habitant·e.

Enveloppe globale augmentée: 10 000€ annuels, 400€ par projet maximum, soit environ 25 projets soutenus.

“ De la petite enfance à la jeunesse en passant par l'enfance, nous avons utilisé une même méthode : des assises pour concerter, analyser, comprendre les besoins et réorienter nos politiques publiques pour permettre la réussite et l'émancipation.”



**Élodie Girardet**  
Maire-adjointe Petite enfance, Éducation / Affaires scolaires



**Tony Laidi**  
Maire-adjoint Épanouissement et réussite de la jeunesse / Sports



**Élodie Casanova**  
Conseillère municipale Épanouissement de l'enfant



**Issam Sahili**  
Conseillère municipale Soutien à la parentalité

**Budget affecté aux écoles**  
**+ 6%**  
depuis 2020

**+ 21%**  
**d'heures d'accueil au sein des crèches**  
entre 2019 et 2022

**+ 59%**  
**de fréquentation des accueils de loisirs**  
en période de vacances entre 2019 et 2022

# Labellisation Cité éducative: un pas en avant pour l'égalité des chances

Le label Cité éducative, dispositif d'État, a été obtenu suite aux actions menées pour renforcer la continuité éducative dans notre commune. Cela représente un investissement pour Romainville s'élevant à 1 200 000 €, complété grâce à la labellisation par l'État à hauteur de 800 000 €. Cette somme est destinée à intensifier la prise en charge éducative des enfants et des jeunes, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle au sein des quar-

tiers prioritaires de la politique de la ville. À Romainville, elle sera dévolue aux quartiers des Trois-Communes, de Marcel Cachin et des Bas-Pays. Concrètement, des fonds supplémentaires sont dédiés aux établissements scolaires de ces quartiers. Des appels à projets permettent à un Comité de pilotage dédié d'identifier puis de sélectionner des projets s'inscrivant dans les objectifs poursuivis. Quelques exemples: ateliers visant à présenter aux parents étrangers

le fonctionnement de l'école et de la médiathèque; programme d'activités en anglais pour les collégien-ne-s; des projets créant du lien entre écoles primaires et collèges, comme le Défi Maths, qui propose des jeux en duo entre élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup>.

Pour piloter l'ensemble de ce vaste dispositif, un poste de chargé de mission dédié à la politique éducative a été ouvert.

## ✓ C'EST FAIT

**Revitaliser les centres sociaux, préparer l'implantation d'un 4<sup>e</sup> centre social:** c'est indispensable pour créer un lien avec la jeunesse romainvilloise. Les animations et propositions faites aux plus jeunes ont été largement renforcées. Avec succès, puisque la fréquentation des centres sociaux a augmenté de +70% depuis 2020.



Dédiée à la lutte contre toutes les discriminations, la fresque Unité a été réalisée par Sifat C'wat et des enfants du quartier Marcel Cachin.

- Création de fêtes de quartiers et de banquets citoyens.
- Réalisation d'une fresque par les enfants à Cachin.
- Depuis juin 2022, travail mené avec les habitant-e-s du quartier Yuri Gagarine pour préparer l'ouverture du futur centre social prévue en 2025. La démarche s'adresse aux jeunes et aux familles, avec notamment:
  - Des questionnaires, des entretiens, des rencontres.
  - L'organisation d'une fête de quartier depuis 2021.
  - Le déploiement d'une offre de séjours, d'animations et d'ateliers.
  - La mise en place d'un dispositif d'accompagnement scolaire, depuis 2021, auprès de 36 élèves de primaire et de 5 collégien-ne-s.
  - La réalisation d'une fresque participative lors des vacances de la Toussaint 2022.

# +20%

de fréquentation  
des centres sociaux  
par les enfants

# 13

nouvelles activités  
et événements  
organisés par les centres  
sociaux en 2022, et

# 5

nouvelles activités  
"hors les murs"

## Face au phénomène des rixes, agir en prévention

Entre 2016 et 2019, plusieurs drames ont touché les jeunes de Romainville, du Pré Saint-Gervais et des Lilas. Or, la politique éducative offre des moyens d'agir dans la prévention des phénomènes de rixes. Ainsi, des événements sont régulièrement organisés pour favoriser la construction de liens entre les jeunes habitant-e-s des différents quartiers concerné-e-s par ces rivalités.

Ce sont par exemple des séjours, des repas partagés. Ce sont aussi des événements qui abordent frontalement la question des rixes pour y sensibiliser, à l'instar de l'échange organisé par le service jeunesse et des associations entre des collégien-ne-s de Courbet et de Houël et deux intervenants, Rachid Santaki, journaliste et romancier, et Marwan Mohammed, sociologue.

## ➔ NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- **Pallier** le manque de prise en charge des élèves en situation de handicap.
- **Former** encore davantage les équipes d'animation, aux questions de harcèlement notamment.
- **Poursuivre** les Assises de la jeunesse.
- **Continuer** à développer le service jeunesse.

Pour créer et entretenir le lien avec la jeunesse romainvilloise, les centres sociaux co-construisent avec elle de nombreux projets et activités.





## RESTER SOLIDAIRES

Un taux de pauvreté supérieur de 10 points à la moyenne nationale. Une évolution depuis 2012 de + 25 % du nombre d'allocataires des minima sociaux. Auxquels se sont ajoutées les conséquences de la crise Covid-19, qui a touché durement les plus précaires. Face à ces constats, l'importance de l'action sociale municipale s'est d'autant plus affirmée. Elle doit également être attentive aux senior-e-s, qui figurent parmi les populations largement touchées par la crise. Sachant que la moitié des plus de 75 ans à Romainville vit seule et que la part de vieillissement de la population va encore augmenter, l'attention portée aux aîné-e-s doit se renforcer. Population précaire et senior-e-s partagent en outre de mêmes difficultés d'accès aux droits et au numérique. La réorganisation du centre communal d'action sociale (CCAS) a permis la mise en œuvre d'une politique de solidarité plus poussée.



Rendez-vous festifs, les traditionnels banquets des retraité-e-s rencontrent chaque année en janvier de grands succès!

Avec la réorganisation et le renforcement du CCAS, la politique d'action sociale est pensée au plus près des besoins des Romainvillois-es.



### NOUVELLE MÉTHODE

## Connaître les besoins et les ressources pour réorienter l'action sociale

### De précieuses ressources...

À chaque renouvellement de mandat, une commune doit réaliser via son CCAS une Analyse des besoins sociaux (ABS). Il s'agit d'un diagnostic sociodémographique qui constitue un outil d'aide à la décision et permet d'ajuster les actions sociales menées sur un territoire. En 2020, Romainville a souhaité aller plus loin en lui associant une réflexion autour des ressources, produisant ainsi une Analyse des besoins sociaux – ressources (ABS+R). Ce travail a permis d'identifier, d'une part, de nouveaux besoins liés aux transformations de la ville, mais également de répertorier les acteur-ice-s locaux-ales, les

associations, les citoyen-ne-s acteur-ice-s de la solidarité. Une innovation remarquée par l'Union nationale des centres communaux d'action sociale, qui a invité Romainville à présenter cette démarche pionnière.

### ... alliées d'un centre communal d'action sociale renforcé

Outil structurant, le CCAS intervient dans le maintien à domicile, l'action dédiée aux retraité-e-s, les aides alimentaires, les aides pour maintenir l'accès à l'énergie et à l'eau. Il coordonne également le fonds de solidarité logement et gère les aides financières excep-

tionnelles (cantine, frais d'ob-sèques, assurance habitation, etc.). En 2020, le CCAS a été réorganisé et renforcé pour être en mesure de porter plus efficacement la politique d'action sociale. Des postes supplémentaires ont ainsi été créés – un poste d'instructeur et un poste d'intervenant social. Par ailleurs, l'organisation du pôle Seniors a été repensée pour mettre davantage en relation les actions liées à la dépendance et celles proposant des animations. Et, en 2021, une nouvelle direction a été mise en place pour mettre davantage en lien action sociale et politique de santé, et être ainsi toujours plus utile à la population.

# Plus d'attention portée à nos aîné·e·s

À Romainville, 16 % de la population a plus de 60 ans et 5 % plus de 75 ans. Un chiffre qui devrait légèrement augmenter dans les cinq prochaines années. Plusieurs actions pour veiller à la santé, au lien social et au bien-être de nos aîné·e·s ont été instaurées.

## Apporter un soutien de qualité à nos aîné·e·s dépendant·e·s

Les séniore·s dépendant·e·s vivant à domicile sont accompagné·e·s via des prestations comme le portage de repas et le transport à la demande. Deux services qui rencontrent une demande soutenue. Par ailleurs, une convention visant à renforcer l'offre d'aides à domicile, tout en assurant la qualité du service, est en cours d'élaboration.

Enfin, une commission gérontologique a été créée. Celle-ci rassemble au côté de la Ville les professionnel·le·s du secteur médico-social afin d'aborder les situations complexes rencontrées par les Romainvillois·es de plus de 60 ans. L'objectif: proposer des pistes de réflexion, échanger sur les bonnes pratiques et mettre en relation les professionnel·le·s afin d'assurer une meilleure prise en charge.

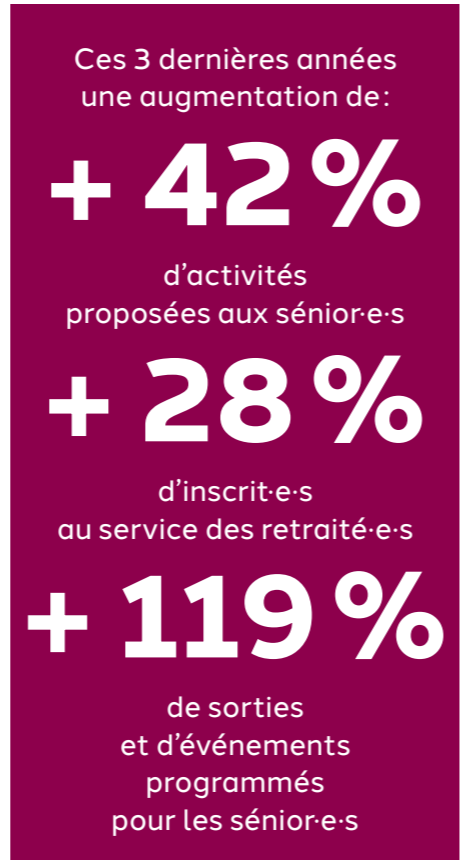
## Mieux intégrer nos séniore·s dans la vie de la commune

Depuis 2020, la Semaine bleue, événement national dédié aux séniore·s, est montée en puissance à Romainville. Le succès est au rendez-vous, puisque le nombre d'ins-

crit·e·s aux activités prévues dans ce cadre dépasse désormais 350. D'autre part, le CCAS a étoffé son offre d'ateliers – généalogie, taï-chi, travaux d'aiguilles, passion jardin, mini-randonnée urbaine, etc. – et continue de proposer sorties et séjours. Enfin, en partenariat avec les commerçant·e·s, le catalogue cadeaux pour les ancien·ne·s inscrit·e·s à la Maison des retraité·e·s a été renouvelé. L'intégration de nos séniore·s se joue aussi à travers le lien entre générations. Dans cette perspective, le CCAS a participé à pas moins de 25 animations, sorties et événements intergénérationnels en 2022 et 27 en 2023. La diversité de ces activités va des lotos à des sorties, en passant par des déjeuners, des goûters et des bals.



La Libellule: un service de transport adapté dédié aux Romainvillois·es à mobilité réduite.



Le pôle Solidarité apporte son soutien aux Romainvillois·es en difficulté.

## ☑ C'EST FAIT

Pour les personnes en situation de handicap, une ville plus accessible depuis 2020:

- **Création d'un poste de chargé·e de mission** dédié.
- **Mise en œuvre du plan d'accessibilité de la ville**, avec l'équipement de 90 % des carrefours en feux tricolores adaptés aux personnes malvoyantes.
- **Renforcement de l'accueil des enfants en situation de handicap** lors des activités péri et extrascolaires, en proposant un accueil spécifique et adapté aux familles.
- **Réaménagement des espaces publics** et communs dans le quartier Yuri Gagarine, à travers la démarche "quartier inclusif".
- **Prise en compte de la question de l'autisme** des enfants au sein du Café des parents.

“ Accès aux soins, prévention, solidarité, accessibilité, inclusion des personnes porteuses de handicap sont au cœur des préoccupations des habitant·e·s. À ce titre, avec elles et eux et pour elles et eux, nous travaillons au développement d'actions innovantes pour que chacun vive mieux à Romainville.”



**Sofia Dauvergne**  
Maire-adjointe Action sociale / Santé / Solidarités / Retraités



**Coralie Lefebvre**  
Conseillère municipale déléguée Lutte contre les discriminations / Droits des femmes / Accessibilité / Handicap



**Brigitte Moranne**  
Conseillère municipale Santé / Conseillère territoriale d'Est Ensemble. Handicap

## ➔ NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- **Créer une commission locale de la santé mentale.**
- **Créer un tiers-lieu solidaire** dans le quartier des Trois-Communes.
- **Poursuivre l'action de recensement des personnes sans abri** lors de la Nuit de la solidarité métropolitaine.

## MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX SOINS

En 2020, l'accès aux soins présentait un réel déficit. Le territoire compte 0,6 infirmier et 0,5 médecin pour 1 000 habitant-e-s, quand la moyenne nationale se situe respectivement à 1,5 et 0,9. Les difficultés d'accès se doublent d'inégalités territoriales persistantes, puisque les praticien-ne-s sont essentiellement établi-e-s en centre-ville. L'indice de besoins potentiels de santé se situe à 32 dans le quartier Youri Gagarine tandis que la moyenne nationale est à 20, démontrant des besoins accrus. À l'inverse, il tombe à 15 dans le centre-ville - où l'offre est paradoxalement plus forte. Des données qui montrent la disparité entre offre disponible et besoins, à Romainville. L'accessibilité a été l'objet d'un vaste travail, complété par le maintien et le développement de l'offre de soins.



La prévention santé a été accentuée depuis 2020 avec des campagnes de dépistage, comme le test auditif gratuit en avril 2023.

Le centre municipal de santé s'attache à développer l'accès aux soins ainsi que son offre médicale.



### ESSENTIEL

## Viser un accès aux soins équitable et facilité

Depuis 2020, l'amélioration de l'accès mais aussi de l'offre de soins se poursuit. En premier lieu, celle-ci s'appuie sur le centre municipal de santé pour apporter des services essentiels à la santé de chacun-e : maintien à domicile, médecine spécialisée, vaccination gratuite, soins infirmiers, transports adaptés, etc. Par ailleurs, pour lutter contre les inégalités d'accès, le CMS maintient son offre de consultation à domicile, pratique de moins en moins courante chez les médecins libéraux. Toujours via le CMS, la convention de partenariat avec l'hôpital André Grégoire de Montreuil a été renforcée. Elle permet d'offrir des soins de spécialité à la population.

Le cardiologue de l'hôpital propose une demi-journée de consultation au CMS. Malheureusement, l'hôpital public souffrant lui-même d'un manque de personnel, ce partenariat ne produit pas encore tous les effets espérés. Pour compléter l'action, l'implantation des maisons de santé pluridisciplinaires fait l'objet d'un soutien. Ainsi, celle installée aux Bas-Pays dispose d'un local municipal, ce qui sera également le cas pour la maison de santé qui ouvrira avenue Lénine. Enfin, une aide financière municipale est apportée aux nouvelles-eaux professionnel-le-s de santé, dans le cadre d'une convention d'aide à l'implantation.

# + 10%

de patient-e-s pris en charge par le CMS depuis 2020

# + 38%

de consultations assurées par le CMS, toutes spécialités confondues, depuis 2020

## ✓ C'EST FAIT

Faciliter l'accès aux soins, c'est aussi agir sur la prévention et la protection.

- **Mutuelle communale:** proposée en partenariat avec Solimut Mutuelle de France, son tarif négocié vise à aider les Romainvillois-es qui ne disposent pas d'une mutuelle (ils étaient 32,4 % dans ce cas en 2018). Son cahier des charges a été revu pour associer davantage les adhérent-e-s, avec désormais une assemblée générale annuelle les réunissant à l'échelle de Romainville et des permanences sur notre commune.

- **"Bougez-vous":** avec le renforcement de cette offre dès 2020, le centre municipal de santé a obtenu le label "Maison sport-santé" attribué par l'État, et les financements associés. Structurée autour de trois programmes destinés à lutter contre la surcharge pondérale, l'offre "Bougez-vous" est gratuite sous certaines conditions afin d'être accessible à tou-te-s.



Chaque année, la Ville soutient Octobre rose et propose des actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

- **Prévention:** depuis 2020, celle-ci est renforcée. Pour la Journée mondiale de lutte contre le sida, le CMS organise des actions de sensibilisation, notamment auprès des collégien-ne-s. Pour la campagne nationale de dépistage du cancer du sein – Octobre rose – des activités de sensibilisation et d'information sont déployées, au cours desquelles les habitant-e-s peuvent échanger avec des professionnel-le-s de santé.

- **Vaccination contre la Covid-19:** un centre de vaccination a été mis en place par la municipalité, dont la gestion a été ensuite déléguée à un prestataire. Personnels soignants du CMS, médecins municipaux et libéraux, agent-e-s de la Ville se sont mobilisés tout au long de cette campagne de vaccination. Il est toujours possible de se faire vacciner contre la Covid-19 au CMS.



## → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- Développer l'idée de consultations gratuites pour les publics les plus fragiles au centre municipal de santé.
- Soutenir l'installation d'une maison de santé pluridisciplinaire avenue Lénine et l'extension de celle située dans la Zac de l'Horloge aux Bas-Pays.

## REVENIR À L'EMPLOI

Concernant l'accès à l'emploi, les inégalités territoriales pèsent également sur les habitant-e-s de Seine-Saint-Denis. En 2020, le nombre de demandeur-euse-s d'emploi avait progressé de 21,1 % quand, parallèlement, l'offre d'insertion proposée dans le département est de 25 % inférieure à l'offre francilienne. Depuis 2019, l'État a annoncé son souhait de se donner cinq années pour doubler les postes en insertion par l'activité économique. Cette dynamique a été saisie avec la mise en place d'une politique d'insertion innovante. L'objectif : faire le lien entre le fort taux d'allocataires du RSA et la vigueur économique locale.



L'Alliance pour l'inclusion professionnelle, créée en mars 2022, rassemble des entreprises, des associations, des citoyen-ne-s et des acteur-ri-ces de l'économie sociale et solidaire qui souhaitent s'engager en faveur de l'insertion à Romainville.

# Créer des opportunités et assurer un suivi de qualité

## Innover pour l'emploi

En octobre 2020 naissait l'Agence communale pour la Transition écologique et solidaire (ACTES). Son intention ? Faire de l'impératif d'adapter la ville au changement climatique une opportunité pour créer, voire inventer, de nouveaux emplois. Des emplois locaux, accessibles à tou-te-s et porteurs de sens. Dès le mois de février 2021, c'était chose faite. Conventionnée Chantier d'insertion, l'ACTES s'est tout d'abord orientée vers la Cité Maraîchère, où les premiers emplois en insertion ont été créés. Depuis son lancement, elle a permis de recruter trente personnes. Elle accompagne également les projets de retour à l'emploi, en majorité ceux de femmes allocataires du RSA. L'ACTES forme et ouvre vers divers métiers liés au tri et au Zéro déchet, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au développement des nouvelles mobilités, etc. Cet outil inédit permet ainsi de déployer une offre de services à destination des Romainvillois-es.

En complément, le développement de structures dédiées à l'insertion a été largement soutenu depuis 2020. Ainsi de La Grande Ourcq, lieu dédié au réemploi sur le territoire d'Est Ensemble, créé en 2018 et qui développe aux Bas-Pays une activité autour d'une ressourcerie, d'une "Fabricothèque" et d'actions de sensibilisation au réemploi; de Vesto, start-up qui reconditionne du matériel dédié aux professionnel-le-s de la restauration et emploie une vingtaine de personnes; ou de l'Atelier R-ARE, qui s'appuie sur l'économie solidaire et circulaire pour développer des solutions de réutilisation de déchets.

## Accompagner et fédérer

En janvier 2023, la première Agence locale d'insertion (ALI), portée conjointement par les villes de Romainville et de Noisy-le-Sec, ouvrait ses portes, suite à l'approbation par le département de leur candidature. Il s'agit de la seule ALI portée uniquement par des villes. En effet, dispositifs spécifiques au département de Seine-Saint-Denis, les ALI proposent un accompagnement renforcé des allocataires du RSA par rapport aux précédents Projets insertion emploi (PIE) et sont portées pour la plupart par des associations. L'antenne de Romainville, qui accueille quatre nouveaux postes, accompagne déjà 450 personnes via un entretien individuel mensuel, des ateliers collectifs, des stages, des visites d'entreprises et découvertes de métiers. L'ALI va notamment pouvoir compter sur l'Alliance pour l'inclusion professionnelle, lancée en mars 2022 à Romainville. Ce nouveau réseau rassemble les acteur-ri-ce-s locaux-ales – entreprises, associations, acteur-ri-ce-s de l'économie sociale et solidaire, citoyen-ne-s – qui souhaitent s'engager en faveur de l'inclusion professionnelle à Romainville. D'ores et déjà réunie à quatre reprises, la vingtaine de membres actifs a prévu de coanimer des ateliers de l'ALI et d'organiser des rencontres ou immersions professionnelles à destination de ses bénéficiaires.

# 508

allocataires du RSA suivis dans le cadre de l'ALI

# 98

sorties définitives en emplois ou en formations

## ☑ C'EST FAIT

- Création de l'Agence communale pour la Transition écologique et solidaire (ACTES).
- Mise en œuvre de l'Agence locale d'insertion (ALI).
- Partenariat renforcé de toutes les acteur-ri-ce-s agissant au sein de "l'Alliance pour l'inclusion".

## ➔ NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- Développer de nouvelles activités porteuses d'emplois au sein de l'ACTES.
- Ouvrir la Fabrique de l'émancipation et y regrouper les acteur-ri-ce-s de l'inclusion professionnelle.

## S'ÉPANOUIR DANS UNE VILLE VIVANTE ET ACTIVE

Proposer aux Romainvillois-es un cadre de vie épanouissant passe par le développement d'une offre culturelle, sportive et associative riche et adaptée. Après la pandémie, qui a fortement impacté ces activités, il s'est agi de soutenir cette offre mais aussi de la développer, de la renouveler et de la rendre toujours plus accessible à tou-te-s.



Jun 2023: première édition de Cirk Court, le festival des arts de la rue. Des spectacles gratuits et accessibles à tou-te-s se sont invités dans tous les quartiers de la ville.

# Développer une offre culturelle diverse et accessible

La crise de la Covid-19 a durement touché le monde culturel. Dès 2020, il a fallu relancer l'activité culturelle, développer et renouveler la programmation. Pour le spectacle vivant au Pavillon, le nombre de billets achetés a augmenté de 30% au cours des deux dernières saisons, hors programmation estivale. Autre objectif : porter l'offre vers tous les publics romainvillois. La médiathèque a élargi sa programmation afin d'aborder une vaste palette de cultures. Une offre de spectacles vivants "hors les murs" a également vu le jour pour être proposée au plus près des habitant-e-s et conquérir de nouveaux publics. Elle comprend des

spectacles délocalisés in situ, qui ont par exemple en 2022-2023 bénéficié à 525 élèves, grâce à trois spectacles joués dans les écoles et collèges. Enfin, la Maison de la philo propose, elle aussi, une programmation "hors les murs". Elle a développé une action éducative auprès des enfants (éveil dansant, pratique du cirque, de la comédie musicale, activités philo, etc.), in situ et au sein des lieux de culture. La création artistique participative s'est également développée, destinée aux élèves mais aussi aux senior-e-s romainvillois-es. Enfin, un encadrement des pratiques amateurs par des professionnel-le-s a vu le jour.

## Culture: fréquentation en hausse

Au Pavillon

**6 234**

spectateur-ric-e-s  
en 2021-2022

**7 650**

spectateur-ric-e-s  
en 2022-2023

soit

**30%**

d'augmentation

À la médiathèque

**+13%**

d'inscrit-e-s en 2022  
par rapport à 2021

Aux Écoles municipales  
des Arts, des Savoirs  
et des Sports

**+33%**

d'inscriptions  
depuis 2021

## ✓ C'EST FAIT

- **"Cirk Court"**: ce festival des arts de la rue, organisé pour la première fois dans tous les quartiers en juin 2023, a rassemblé plus de 2 000 spectateur-ric-e-s.
- **Les portes ouvertes des ateliers d'artistes**: une nouvelle formule repensée et élargie. En 2023, ce sont 68 artistes participant-e-s et 34 lieux d'exposition qui étaient ainsi ouverts dans toute la ville.
- **Une programmation culturelle gratuite destinée aux écoles et centres sociaux** a été développée. En 2022-2023, ce sont notamment 22 représentations scolaires qui ont touché 2 750 élèves romainvillois-es. Par ailleurs 1 300 élèves, de la maternelle au lycée, ont également bénéficié de projets d'action culturelle.

## → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- **Le projet Micro-Folie aux Trois-Communes**: un partenariat a été signé avec La Villette qui consiste à intégrer un musée numérique au cœur de la prochaine extension du centre social Nelson Mandela. Les visiteur-euse-s auront ainsi accès aux chefs-d'œuvre des institutions partenaires, comme le Centre Pompidou, le Louvre, l'Opéra national de Paris ou encore le Festival d'Avignon.
- **Un appel à manifestation d'intérêt** a été passé pour que Le Pavillon accueille une offre de restauration à même d'attirer un public diversifié, en en faisant un véritable lieu de vie. La Guinguette du Pavillon a ainsi ouvert ses portes fin septembre 2023.

# Donner le goût du sport

La pratique sportive a, elle aussi, connu un coup d'arrêt lors de la crise sanitaire. Pour soutenir la dynamique sportive, l'accès à la pratique et la mise en lumière d'événements sportifs ont été développés. Par exemple, pour un total de trente heures globales par semaine, des activités sportives sont proposées aux plus jeunes, aux élèves des classes élémentaires mais aussi aux adultes, dans le cadre des Écoles municipales des Arts, des Savoirs et des Sports. Le dispositif Oxygène, qui consiste à organiser des sorties et activités sportives pendant les vacances, se poursuit. Sur ces périodes, le service jeunesse propose quant à lui des soirées futsal et basket. Autre nouveauté: certains jours fériés, plusieurs équipements sportifs demeurent ouverts. Une impulsion est également à l'œuvre à travers l'organisation de grands événements sportifs: Championnat FSGT judo (mai 2023), réception d'une étape du circuit national de Parkour (février 2023) ou encore l'accueil du Trail des Hauteurs organisé par la FSGT 93. Pour structurer davantage l'offre sportive, un Schéma directeur des équipements sportifs est élaboré afin d'établir les budgets consacrés aux équipements municipaux, comme le stade paysager Stalingrad, le gymnase des Bas-Pays et la salle polyvalente



Plusieurs grands événements sportifs sont organisés à Romainville, comme le Championnat de France FSGT judo en mai 2023.

du quartier Youri Gagarine. Pour faciliter l'identification des besoins, une commission sport a également été mise en place. Elle réunit toutes les associations et les clubs sportifs, qui peuvent ainsi échanger facilement avec la municipalité. Enfin, une

convention a été signée en 2021 entre le collège Pierre-André Houël, le Comité départemental du Handball 93 et la Ville de Romainville, permettant, comme au collège Gustave Courbet, la création d'une section sportive.

“ À un an des JOP 2024 et face à l'augmentation de la population, nous avons engagé un travail de fond avec les acteur-ric-e-s du monde sportif pour mettre en corrélation l'offre avec les besoins. Cela se traduit notamment par une politique d'investissement volontariste en faveur du sport.”

## → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- Tenir l'engagement de **doubler le soutien financier aux associations** d'ici 2026.
- Développer une offre d'**appui à la vie associative**.
- Mettre en place le **Plan pluri-annuel d'investissement dédié au sport**.



**Tony Laïdi**  
Maire-adjoint Épanouissement  
et réussite de la jeunesse / Sports



**Manuel Marques**  
Conseiller municipal Jeux  
olympiques et paralympiques  
de Paris 2024 / Entrepreneuriat

# Soutenir le tissu associatif

“ Notre conviction profonde est que notre action doit être augmentée, challengée, améliorée par un tissu associatif dense et actif. À ce titre, nous avons fait le choix de doubler les moyens aux associations et de structurer un service dédié à l’accompagnement et à la professionnalisation du monde associatif.”



**Tuyet-Vân Pham**

Maire-adjointe Culture / Fêtes / Vie associative



Chaque année en septembre, le Forum de rentrée rend compte de la richesse du tissu associatif romainvillois et constitue un rendez-vous incontournable.

Le foisonnement de l’offre de loisirs sportifs et culturels tient aussi à la vivacité du tissu associatif romainvillois, qui organise également de nombreuses actions de solidarité. Pour aider et soutenir cette dynamique, elle aussi entravée par la crise sanitaire, les subventions de fonctionnement ont été augmentées de 58 %, venant prendre la suite d’un fonds de soutien exceptionnel activé lors de la Covid.

## Micro-projets dans les quartiers

Un fonds d’initiatives associatives (FIA) a été mis en place, qui est venu soutenir des micro-projets dans les quartiers Marcel Cachin, Youri Gagarine, L’Horloge et Trois-Communes: au total, 45 000 € ont été alloués. Le soutien se veut aussi logistique. Ainsi, des locaux, des cars et du matériel sont régulièrement prêtés aux associations pour leurs sorties et leurs événements. Outre l’organisation du Forum de rentrée, qui permet aux habitant-e-s de découvrir la vie associative locale, plusieurs événements sont venus mettre en lumière les associations, notamment sportives. Ainsi, l’événement “Faites du Sport” organisé depuis juillet 2021, expose les pratiques proposées aux Romainvillois-es à travers des animations organisées en partenariat avec les clubs locaux. Et, depuis 2020, une convention avec l’association Rise Up a permis d’organiser l’événement Rising Stars: tournoi de basket féminin entre six centres de formation professionnelle et match de gala entre joueuses de niveau national valorisent ainsi la pratique sportive féminine auprès du public.



Fréquentation  
du Village d’été

**5 683**

entrées en 2022 et

**9 072**

en 2023

Romainville l’été: une opération initiée en 2021 qui permet à toutes et tous de se divertir pendant les grandes vacances.

## FOCUS

# Romainville l’été

Dès sa première édition, en 2021, l’événement “Romainville l’été” a rencontré son public. Sa programmation variée mêlant sport, culture, loisirs, spectacles, fêtes et cinéma en extérieur offre aux Romainvillois-es, de la fin du mois de juin au début du mois de septembre, un air de vacances, pour que celles et ceux qui partent peu, ou qui ne partent pas, puissent bénéficier d’activités changeant du quotidien et bouger, se cultiver, se divertir. En amont de l’événement, services municipaux et associations partenaires se mobilisent pour préparer les festivités. C’est

également l’occasion de recruter de jeunes saisonnier-e-s et vacataires locaux-ales, chargés d’animer et d’installer les différentes activités.

Avec l’instauration de ce nouveau temps fort dans la vie de la commune, l’objectif est de porter la culture et les animations dans toute la ville pour en favoriser l’égalité d’accès. Parmi les temps forts de Romainville l’été se trouvent des spectacles, des bals, des week-ends sportifs comme le Trail des Hauteurs organisé par la FSGT 93, l’installation du village d’été, des fêtes dans les quartiers,

des banquets citoyens mais également des séances de “Ciné sous les étoiles”, programmé avec Est Ensemble. Parallèlement, tous les quartiers, mais aussi les équipements municipaux et les parcs, accueillent une programmation dédiée pendant les deux mois d’été. Des animations au pied des immeubles, des fêtes au début et à la fin de l’été, des cafés éphémères, des animations sportives, un tournoi de basket féminin ou encore des stages d’initiation à la permaculture organisés à la Cité Maraîchère sont ainsi proposés à tou-te-s.

## CULTIVER LA MÉMOIRE

Marqueurs forts de notre histoire collective, les moments de commémoration rassemblent les Romainvillois-es et sont source de transmission entre les générations. Porteurs des valeurs du vivre-ensemble, de nouveaux actes commémoratifs ont été ajoutés au calendrier romainvillois.



Le devoir de mémoire, un engagement fort de la Ville. Ici, la cérémonie commémorative du 11 novembre 2021.

### ESSENTIEL

## Mettre en lumière toutes les mémoires

Le 21 mai 2021, une nouvelle cérémonie est venue compléter les sept commémorations annuelles de Romainville. Organisée le jour anniversaire de la loi Taubira, qui reconnaît l'esclavage comme crime contre l'humanité, la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition est devenue un nouveau rendez-vous mémoriel. En 2023, ce temps fort a été l'occasion, pour les élèves de l'école Langevin-Wallon, de présenter un spectacle. Ce même mois de mai 2021, l'héritage de la Commune de Paris – à laquelle nous devons l'émergence de droits novateurs comme l'instruction laïque et gratuite, la séparation entre Église et État, l'émancipation des femmes – était mis à l'honneur: une plaque a été inaugurée au centre municipal de santé Louise Michel à l'occasion du 191<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.



Mai 2023: des élèves de l'école Langevin-Wallon rendent hommage aux victimes de l'esclavage colonial dans un spectacle de la C<sup>ie</sup> des Myosotis.

### Favoriser la transmission

Depuis 2020, la municipalité sollicite les écoles, les collèges ainsi que le conservatoire afin de renouveler les formes de ces événements mais aussi pour y intégrer les jeunes générations. Une dynamique qui est amenée à s'accroître. Par ailleurs, le partenariat avec les anciens combattants se renforce. Ces derniers, rencontrés chaque année lors d'un déjeuner, participent à l'organisation des commémorations, et y tiennent un discours. Et, pour ouvrir la réflexion autour de la mémoire, des projets d'Assises du monde combattant sont lancés par les associations d'anciens combattants en partenariat avec la Ville.

“ Appréhender les enjeux de notre temps nécessite de connaître notre histoire. Avec le monde combattant nous travaillons au développement de la mémoire comme vecteur d'éducation, de compréhension du monde et donc d'émancipation.”



**Tuyet-Vân Pham**  
Maire-adjointe Culture / Fêtes / Vie associative



**Kévin Cohen**  
Conseiller municipal Mémoire / Anciens combattants / Lien intergénérationnel





À travers l'Analyse des besoins sociaux et des ressources (ABS + R), la Ville a initié en 2022 une démarche pionnière pour identifier et activer les ressources locales en vue de répondre aux besoins sociaux du territoire.

# AGIR POUR RELEVER LE DÉFI DU VIVRE-ENSEMBLE

## LES FAITS

Depuis de nombreuses années, un contexte de défiance vis-à-vis de l'action politique croît en France. Ce contexte, qui n'épargne pas Romainville, tend à éloigner les citoyen-ne-s de leurs représentant-e-s. Pourtant, le besoin d'être entendu, de voir ses attentes prises en considération est bien présent.

## LE DÉFI

Agir pour que chacun-e puisse, d'une part, vivre sereinement, et participer d'autre part à l'élaboration des projets de la commune : ces défis devaient être relevés pour rétablir un lien de confiance entre les habitant-e-s et leur Ville, mais aussi pour favoriser le vivre-ensemble. Et ce, d'autant plus que la sociologie romainvilloise se transforme avec l'arrivée d'une population plus aisée et que le risque de fracture sociale se renforce.

## NOTRE ACTION

- Faire vivre la démocratie participative.
- Faire progresser la sécurité et le respect de tou-te-s.
- Faire acte de solidarité.
- Soutenir une activité économique en lien avec la transition écologique.

## CO-CONSTRUIRE LES PROJETS

Comment donner de l'élan et une forte légitimité aux projets menés à Romainville ? En s'appuyant sur les idées des habitant-e-s et sur leur expertise d'usage pour élaborer des projets correspondant à leurs besoins. Dès 2020, la démocratie locale a connu une très forte progression. Ainsi, sous différents formats, la participation des habitant-e-s et des corps intermédiaires a été sollicitée.



Assises, enquêtes, concertations... La municipalité s'attache à consulter les habitant-e-s et à construire avec elles et eux une politique de démocratie locale volontariste.

### NOUVELLE MÉTHODE

## Gagner en transparence et en ouverture

Poser des diagnostics partagés, expérimenter des formats favorisant l'expression des attentes des habitant-e-s : tel est le but poursuivi par une démocratie participative vivante et qui vient alimenter la démocratie représentative. Pour mettre tout cela en œuvre, de nouveaux moyens organisationnels et humains ont été déployés depuis 2020. Ils ont permis de développer le nombre de structures et de séquences de concertation, consultation, participation, mais également d'en assurer un pilotage efficace. Pour compléter cette démarche, un poste de chargé de mission dédié à la démocratie locale a été ouvert en 2023. Autre illustration : plusieurs commissions thématiques (sport, commerces, Alliance locale pour l'inclusion) ont été créées en vue d'intégrer aux politiques publiques les acteur-ric-e-s concerné-e-s, via l'instauration d'un dialogue régulier et fécond.

### ☑ C'EST FAIT

- Les élu-e-s d'opposition perçoivent désormais une indemnité et se sont vu confier la Présidence de la commission des finances.
- Cellules de crise associant l'opposition :
  - Covid-19
  - attaque informatique
  - émeutes.

### ➔ ET DEMAIN ?

- Déployer notre architecture de démocratie locale.

“ Après 3 ans, nous avons pu tester, expérimenter des modes de concertation qui nous ont permis de définir notre architecture de la démocratie locale. Elle permettra de clarifier le rôle et la place de chacun-e, tout en articulant pleinement démocratie participative et démocratie représentative.”



**Samira Aït-Bennour**  
Première Maire-adjointe Égalité territoriale / Démocratie participative / Habitat / Salubrité publique



**Magalie Pillal**  
Conseillère municipale

# FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## SERVICES

### Renforcer les services dédiés aux enfants et aux jeunes

Les Assises de l'enfance et de la jeunesse, grande consultation qui s'est déroulée en trois temps entre 2020 et 2023, ont permis de modifier les rythmes scolaires des enfants et de renouveler l'offre de service périscolaire. L'offre de modes de garde des plus petite-s a également été repensée (voir détails en pages 42-43). Les Assises de la jeunesse poursuivent la démarche et doivent déboucher sur de nouveaux services à destination des 11-25 ans.

### Améliorer le dispositif de collecte

La collecte pneumatique des déchets, gérée par Est Ensemble, connaissait plusieurs dysfonctionnements depuis sa mise en place en 2012 dans certains quartiers. Une enquête a été menée auprès des habitant-e-s concerné-e-s, et des réunions publiques ont été organisées à partir de mars 2021. Les résultats ont permis de porter avec Est Ensemble une solution plus adaptée (voir page 26).



Aller à la rencontre des habitant-e-s, les solliciter sur les sujets qui les concernent : une démarche incontournable pour élaborer des projets correspondant à leurs besoins.

## VÉGÉTALISATION

### Aménager le Jardin CasseDalle

Fin avril 2022, une concertation était lancée pour imaginer l'aménagement d'une friche municipale située au 56, avenue de Verdun. Deux ateliers ont eu lieu, les 25 avril et 2 juin 2022, pour présenter les options d'aménagement et recueillir les envies des habitant-e-s. Résultat : un jardin nourricier est désormais ouvert.

### Construire la stratégie paysagère

Démarrée en mai 2021, la définition de la stratégie paysagère a intégré les habitant-e-s à travers des promenades paysagères proposées à l'automne 2021 autour des "pépites de Romainville", lieux paysagers remarquables, et avec leur implication autour de six sites pilotes retenus pour définir les choix concrets d'aménagement qui deviendront les futurs modèles. Les habitant-e-s ont été invité-e-s à renseigner une carte interactive en ligne et à participer à une série d'ateliers, entre le 26 mars et le 5 avril 2022.

## AMÉNAGEMENT

### Repenser le projet de rénovation du quartier Youri Gagarine

La démarche initiée en 2020 a permis de réorienter le projet pour qu'il corresponde davantage aux attentes des habitant-e-s (voir page 9). Elle s'est structurée autour d'un dispositif clé : le Comité de pilotage citoyen, composé d'une quarantaine de membres. Associé à toutes les phases du projet, ce dernier réunit les représentant-e-s des habitant-e-s, des associations locales, des commerçant-e-s.

### Imaginer l'aménagement autour du T1

L'extension du T1 pose la question de l'aménagement de ses abords. Le sujet est porté à concertation par Est Ensemble et Romainville : les habitant-e-s ont pu indiquer, sur une carte participative mise à leur disposition, leurs lieux favoris, les endroits à améliorer, et toute autre contribution.

### Transformer l'avenue des Chantaloups

Cinq ateliers ont été menés en avril 2021 pour aller à la rencontre des riverain-e-s du quartier des Bas-Pays et leur proposer deux scénarios d'aménagement de l'avenue ainsi que différentes options, concernant par exemple les essences des futurs arbres.

### Penser le stade paysager Stalingrad

Le réaménagement du complexe sportif Paul Baldit, qui déménage pour être réimplanté dans le stade Stalingrad, a été l'occasion de mettre en place un Comité de pilotage citoyen. Celui-ci participe aux arbitrages en apportant les points de vue des riverain-e-s, des clubs sportifs, des usager-e-s. Les trois premières réunions, qui ont eu lieu en mai et juin 2023, ouvrent un cycle de suivi du projet.

### Expérimenter le plan mobilités douces

En 2022, sept ateliers sur les mobilités douces ont réuni 250 personnes, et trois secteurs ont été choisis pour devenir des terrains d'expérimentation (voir p. 76). Si les modifications du plan de circulation ont suscité des mécontentements, elles ont fait émerger un consensus autour de la place des mobilités douces dans la ville. Et les remarques des habitant-e-s ont permis d'ajuster le projet.

## TRAVAILLER À UNE GESTION DE QUALITÉ

Pour mettre en place une gestion transparente, la Ville s'est dotée d'outils afin d'analyser et mesurer l'impact des politiques menées, ou encore informer les habitant-e-s des résultats obtenus.

Assurer une gestion qualitative des finances municipales, dans un contexte de tension budgétaire, d'inflation et d'augmentation des besoins, était également indispensable. Enfin, la politique des ressources humaines a été assainie.



## NOUVELLE MÉTHODE

# Se doter d'outils indispensables au pilotage des politiques publiques

Pour évaluer le coût des services apportés aux habitant-e-s ou estimer le montant dévolu aux politiques menées, il était nécessaire de pouvoir s'appuyer sur des outils – désormais déployés – permettant l'analyse et le recoupement des données comptables. Cette comptabilité analytique a notamment vocation, à terme, à faciliter la corrélation entre services et budget, pour une meilleure lisibilité des finances locales. Un autre dispositif, le budget territorialisé, a été mis en place. Il offre une lecture des allocations budgétaires par secteur et permet, ainsi, de

veiller à l'égalité de traitement entre les quartiers romainvillois. D'autre part, Romainville dispose désormais d'un Plan pluriannuel d'investissement, outil de planification essentiel à la cohérence des futurs équipements envisagés, qu'il s'agisse d'aménagements, de rénovations ou de constructions. Par ailleurs, pour renforcer la capacité de mobilisation des subventions auxquelles Romainville peut prétendre, un nouveau poste a été ouvert. Il se consacre en grande partie à l'appui des différents services pour rechercher activement ces subventions, par

exemple pour appuyer la stratégie paysagère, les actions de performance énergétique, les actions menées par l'Agence communale de Transition écologique et solidaire (ACTES), etc.

En 3 ans, baisse de  
**26,4%**  
de l'endettement  
par habitant-e

### ☑ C'EST FAIT

- **Le désendettement par habitant est en bonne voie:** en 2020, il était de 1 525€ par habitant-e, il est aujourd'hui à 1 119€.
- **Le bouclier tarifaire est activé:** face à l'inflation, la décision a été de protéger les plus fragiles en gelant les tarifs d'accès aux services comme les animations, la cantine etc. et en adaptant la taxe foncière afin de maintenir les capacités financières – et donc d'action – de la Ville.
- **Les réserves foncières sont en cours de reconstitution:** ces dernières sont essentielles pour réaliser les projets d'équipements et d'aménagements. En 2022, 1,3M€ y ont été consacrés et en 2023, 1,2 M€.
- **Le projet d'administration 2022-2026 est établi:** il clarifie les rôles et les périmètres d'action des services municipaux et pose des pistes d'amélioration du fonctionnement.

“ Alors que les besoins en service public sont immenses, il est essentiel de nous doter de manière rigoureuse, sur le long terme, des moyens budgétaires nécessaires au fonctionnement des services tout en permettant un plan d'investissement ambitieux sur le mandat.”



**Pilar Serra**  
Maire-adjointe Finances / Budget climat /  
Évaluation de l'impact des politiques publiques



Réception des nouveaux-elles agent-e-s de la Ville.

ESSENTIEL

# Mener une politique de ressources humaines qui favorise la stabilité

Alors que les exigences de l'État concernant les périmètres de responsabilité des communes augmentent sans réelle compensation financière, la question des ressources humaines revêt une importance majeure pour assurer qualité et continuité du service public mais aussi pour assurer aux agent-e-s des conditions de travail stables et sécurisantes, critères indispensables à l'équilibre des personnels comme aux actions de recrutement. Pour agir en ce sens, la municipalité s'est saisie des possibilités de titularisation afin de mener une vaste déprécarisation de ses agent-e-s. Ainsi, un grand nombre d'agent-e-s de la Caisse des écoles sont désormais intégré-e-s aux services municipaux et bénéficient d'un statut pérenne. Dans la même perspective, la Ville a proposé un CDI aux vacataires ou contractuel-le-s qui travail-

laient depuis six ans pour la municipalité, ainsi que l'y autorisent les lois Sauvadet. Par ailleurs, le levier de la rémunération a été activé. Ainsi, le complément indemnitaire annuel (CIA), prime allouée aux agent-e-s, a vu ses critères d'attribution redéfinis en vue d'une harmonisation de sa répartition. Le versement entre agent-e-s de catégorie A, B ou C est désormais équivalent, et le montant global du CIA a été abondé, passant de 60 000 à 180 000€ annuels.

**200**  
agent-e-s municipaux-ales  
concerné-e-s  
par la déprécarisation

## → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- **Établir** un Plan pluriannuel de fonctionnement.
- **Mettre en place** un budget climat pour associer les dépenses et investissements à des indicateurs d'impact climatique.
- **Participer** financièrement à la mobilité décarbonée et à la restauration des agent-e-s municipaux-ales.
- **Mettre en place** une solution de restauration: accès à la cantine Maryse Bastié + Tickets-Restaurant en septembre 2024.

“ Depuis 3 ans, nous avons conduit une politique volontariste de déprécarisation. Plus de 200 agent-e-s sont ainsi sorti-e-s de contrats courts ou temps partiels subis.”



**Nader Beyk**  
Conseiller municipal délégué Ressources humaines / Dialogue social

## RESTER SOLIDAIRES EN TEMPS DE CRISE

Que ce soit en portant une politique sociale ambitieuse, en veillant aux plus fragiles au moment de la crise de la Covid-19, mais aussi en apportant du soutien aux populations confrontées aux crises internationales, la solidarité, valeur cardinale, s'est considérablement affirmée et développée depuis 2020.



Lors de la crise du Covid-19, le complexe sportif Alice Milliat a permis l'installation d'un centre de vaccination.



#### SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## Soutenir les populations en souffrance

Depuis 2020, l'actualité internationale a malheureusement apporté son lot de crises. À travers une aide financière et opérationnelle, la municipalité a tenu à agir pour aider les populations en souffrance. Un soutien moral et financier, via un don de 1 000 euros, a été apporté à l'association SOS Méditerranée qui œuvre, avec ses deux navires, à la recherche et au sauvetage des migrant-e-s en mer. Face au séisme de magnitude 7,8 qui a frappé le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie, un don de 2 000 € est venu abonder un fonds de solidarité dédié à l'aide aux collectivités locales touchées. Enfin, la solidarité avec l'Ukraine s'est également exprimée : organi-

sation de collectes avec les associations romainvilloises, mise à disposition d'un appartement dans les locaux de la mairie pour accueillir une famille ukrainienne, soutien à un événement romainvillois au Pavillon, et octroi de deux subventions à la Croix-Rouge et au Secours Populaire, d'un montant total de 2 000 €, destinées à leurs actions d'aide humanitaire auprès des Ukrainien-ne-s. Enfin, suite aux terribles incendies qui ont touché la Kabylie, la recette du concert d'hommage à Idir a été reversée à des associations agissant sur place. Et en septembre 2023, des subventions ont été allouées à des associations agissant au Maroc et en Lybie.

### Solidaires face à la crise sanitaire

Devant l'ampleur de la crise sanitaire et ses répercussions, la municipalité s'est investie pour apporter des réponses. Sur le plan sanitaire, déjà, avec la mise en place d'une politique de vaccination locale au gymnase Alice Milliat, portée par les fonds municipaux. Par ailleurs, face à la crise, a été engagé, avec une cellule de liaison dédiée, un travail d'accompagnement sur mesure des commerçant-e-s.

“ Romainville est solidaire par nature, c'est dans son ADN. Ainsi à notre échelle, avec nos moyens, nous tentons d'aider et d'accompagner au mieux celles et ceux qui souffrent et qui méritent toute notre solidarité.”



**Lennie NICOLLET**  
Conseiller municipal délégué  
Coopération décentralisée / Europe / International

## VIVRE UN QUOTIDIEN PLUS SEREIN

Combattre le sentiment d'intranquillité, installer un lien de proximité entre la police municipale et les habitant-e-s, travailler avec un nombre élargi d'acteur-ric-e-s du quotidien et établir une stratégie claire ont été les actes clés mis en place depuis 2020. L'objectif : permettre à tou-te-s de vivre un quotidien serein à Romainville.



# Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de prévention

Document de référence, la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance a été définie en 2021 pour la période 2022-2027. Elle est établie conjointement avec le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), une instance qui permet la mutualisation des forces entre municipalité, conseil départemental, préfecture et procureur, mais également Éducation nationale, Justice (protection judiciaire des mineur-e-s), services sociaux, polices nationale et municipale. Cette stratégie est élaborée sur la base d'un diagnostic territorial. À Romainville, celui-ci a dressé le constat d'une légère hausse de la délinquance (+ 6,16%), qui demeure relativement basse et maîtrisée comparativement à d'autres villes du département et à la hausse de la population. Néanmoins, la présence d'une délinquance locale très ancrée a pour effet de créer un climat de tension et d'exaspération. Par conséquent, l'objectif fixé prioritairement par la Stratégie territoriale consiste à prévenir la délinquance. Pour ce faire, trois axes d'action ont été établis :

- **Éducation, prévention, médiation**, avec par exemple : lutter contre les conduites à risque et addictives ; poursuivre la prévention et le suivi du décrochage scolaire / absentéisme / exclusion scolaire ou encore l'accompagnement à la parentalité.
- **Tranquillité et sécurité publique**, avec par exemple : un travail intercommunal par la mise en place d'actions de police municipale coordonnées, accentuer le recours à la prévention situationnelle ou encore la lutte contre les



incivilités, les nuisances et les pollutions avec une brigade d'ASVP dédiée.

- **Violences intrafamiliales et violences faites aux femmes**, avec par exemple : la lutte contre la prostitution des mineur-e-s ; le renforcement de l'accueil et le suivi des victimes de violences ou encore la prévention des violences intrafamiliales.

Chacun de ces axes donne lieu à des groupes de travail au sein du CLSPD et à des objectifs opérationnels concrets. Ces groupes ont rassemblé, outre les membres du CLSPD, des associations, le CCAS, les bailleurs sociaux, etc. D'autre

part, une nouvelle direction chargée de la tranquillité publique et de la prévention a été créée dès la fin de l'année 2021. Elle vient renforcer le pilotage des actions menées, par nature transverses, et assure la coordination entre l'ensemble des acteurrice-s impliqué-e-s.

# Agir pour davantage de tranquillité

Les effectifs et moyens matériels de la police municipale ont été renforcés, le nombre d'agent-e-s est passé de 15 à 18 et deux véhicules motorisés ainsi que deux vélos électriques sont venus compléter la flotte disponible. Le nombre de caméras de surveillance a par ailleurs été augmenté. En outre, la police municipale a intégré un système d'astreinte assurant sa capacité de mobilisation 24h/24. Parallèlement, pour compléter l'action des trois agent-e-s de surveillance de la voie publique (ASVP) dédié-e-s au stationnement, un nouvel ASVP dédié à la propreté de la voirie a été recruté.

Sa mission consiste à prévenir et verbaliser les incivilités, notamment liées au dépôt sauvage de déchets, et vient compléter les missions de proximité menées par la police municipale qui est notamment amenée à surveiller l'accès aux bâtiments communaux, aux transports en commun, mais également à sécuriser les voies publiques ou les événements. Enfin, trois agent-e-s mènent une mission de prévention au sein du quartier Youri Gagarine. En février, trois éducatrice-s spécialisé-e-s sont venus travailler à leurs côtés. Ce dispositif est pour le moment, expérimental.

Les "Rencontres de la tranquillité publique" ont été développées pour favoriser le dialogue entre police municipale et habitant-e-s au sein de l'espace public. Les membres de la police municipale échangent avec les habitant-e-s et leur présentent leurs actions et domaines d'intervention.

“ Dans un contexte de désengagement de l'État, les communes jouent un rôle majeur en matière de tranquillité publique. C'est pourquoi nous avons développé une stratégie qui mise sur la prévention et l'accompagnement des victimes, tout en garantissant tranquillité et sécurité publique.”



**Hakim Saidj**  
Maire-adjoint Tranquillité publique /  
Prévention / Propreté /  
Lien intergénérationnel



**Yvon Lejeune**  
Conseiller municipal Relations  
police/justice / Transparence  
de la vie publique

## ☑ C'EST FAIT

### Mener une politique active de prévention auprès des jeunes

- **La prévention concernant le protoxyde d'azote**, ce "gaz hilarant" aux effets particulièrement néfastes pour la santé, a fait l'objet:
  - De plusieurs campagnes de communication dédiées depuis 2020, avec articles dans le Mag' et affichage.
  - D'un arrêté municipal pris en février 2022, qui interdit la détention et l'utilisation de cartouche de protoxyde d'azote sur le domaine public.
  - D'ateliers de prévention organisés au collège Gustave Courbet.
- **Les sujets liés à la sexualité et à la santé** sont également au cœur des actions menées:
  - Depuis 2022, une permanence, ouverte en partenariat avec l'association Aurore, propose aux adolescent·e·s des entretiens anonymes et gratuits autour des questions liées à l'éducation, la vie relationnelle, affective et sexuelle.
  - En mai 2023, une conseillère du centre municipal de santé a rencontré les élèves du collège Pierre-André Houël pour évoquer les questions de santé et de sexualité.
- **La prévention des rixes** est elle aussi à l'œuvre: une convention quadripartite est signée depuis janvier 2021 avec les communes du Pré Saint-Gervais, de Bagnolet et des Lilas. Concrètement, des actions de prévention sont menées respectivement et conjointement par les Villes engagées auprès des jeunes, de leurs familles, des habitant·e·s et des professionnel·le·s.
- **Des actions de sensibilisation aux risques de la route** se déroulent chaque année sur la place de la Laïcité, à l'occasion de la Journée de la prévention routière.
- **Un travail a été engagé avec la ville des Lilas** pour permettre la réimplantation du commissariat à la limite des sentes et de Youri Gagarine.

## Une circulation et des rues apaisées

Depuis 2020, Romainville adhère au label "Ville prudente". Une adhésion rendue possible par les nombreuses actions mises en place au bénéfice de la sécurité routière et d'une circulation apaisée. La plus marquante: la limitation de 100% des voies routières à 30 km/h, et même à 20 km/h aux abords des rues de Paris, Joseph Bara, Saint-Germain, l'Abbé Houël et Gabriel Husson. Pour accompagner ce changement, cinq radars qui indiquent aux conducteur·rice·s leur vitesse de circulation ont été ajoutés aux trois existants, et dix ralentisseurs de type "coussins berlinois" ont été installés. La police municipale a par ailleurs acquis un radar mobile, ce qui lui permet d'effectuer des contrôles de vitesse et

d'intervenir en cas de dépassement. D'autre part, des passages piétons en trois dimensions ont été disposés devant les écoles Marcel Cachin et Henri Barbusse.

### Inciter à la prudence

Plus visibles, ils incitent à la prudence aux abords des établissements scolaires et sont complétés par l'installation de cinq figurines "piétonnes" réfléchissantes. Toujours pour sécuriser le passage des jeunes élèves, six agent·e·s de traversée ont été recruté·e·s. La rue des Chantaloups a fait l'objet d'un travail poussé, avec la rénovation des traversées piétonnes incluant la pose de panneaux lumineux et en pavés à LED, qui s'allument

automatiquement en présence d'un piéton·ne. D'autres actions ont également vu le jour, qui contribuent à tranquilliser le cadre de vie: une politique de lutte contre les véhicules ventouses a été mise en place, des actions communes de contrôles routiers ont été développées en lien avec la direction de l'ordre public et de la circulation de Bobigny. Enfin, le dispositif "tranquillité vacances" a été renforcé. Il permet, gratuitement et sur demande, la visite d'agent·e·s de police municipale aux abords du domicile en cas d'absence prolongée.

## Améliorer la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales



Pour avancer sur ce sujet, la municipalité a développé plusieurs actions. D'une part, une convention "Un toit pour elle" a été établie avec l'association SOS Femmes, qui lutte contre les violences faites aux femmes. Chaque année, sur le contingent municipal, au moins un logement sera proposé en priorité à des femmes victimes de violences. D'autre part, des séances de sensibilisation

envers les professionnel·le·s ont été mises en place avec SOS Femmes, le Centre national d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF) et Astheriia. Des permanences proposant des entretiens anonymes et confidentiels tous les deuxièmes mardis du mois ont été mises en place avec le CIDFF au centre social Nelson Mandela et avec Astheriia au centre municipal de santé. La prévention et la sensibilisation du public jouant également un rôle important, des ciné-débats ont été organisés autour de ce sujet et un marque-page d'information sur les violences faites aux femmes est distribué chaque année. Enfin, la Ville a mis un local à disposition de l'association "Espoirs et combats de femmes", luttant pour l'égalité et contre toutes les formes d'oppressions et de violences faites aux femmes.

“ Depuis notre arrivée aux responsabilités nous avons combiné actions concrètes et campagne de sensibilisation pour lutter contre le sexisme, le racisme et l'homophobie.”



Coralie Lefebvre

Conseillère municipale déléguée Lutte contre les discriminations / Droits des femmes / Accessibilité / Handicap

### Oui à l'égalité pour tou-te-s

Plusieurs actions ont posé des pistes qu'il s'agira désormais de développer pour avancer vers l'égalité pour tou-te-s. Ainsi, la campagne "Romainville féministe!" a mis en valeur les luttes menées localement pour faire avancer les droits des femmes tout au long du mois de mars 2023. Sur plusieurs passages piétons, des marquages aux couleurs du drapeau LGBTI+ ont été tracés, faisant de l'espace public un lieu de sensibilisation.

### → NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE

- **Réaliser une étude sur le stationnement** pour trouver les solutions adéquates aux soucis liés au manque de rotation en centre-ville et au nombre insuffisant de places de stationnement dans les quartiers.
- **Lancer un appel à projets sur un foncier municipal** pour y développer une offre dédiée au logement des femmes victimes de violences.
- **Développer un Observatoire romainvillois de la lutte contre les discriminations** en partenariat avec une équipe de chercheur·euse·s de Science Po Paris.
- **Mener une réflexion sur la création d'une Maison de la tranquillité publique et du civisme.**



## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL LOCAL

Penser le développement économique, aujourd'hui, implique d'y intégrer une dimension de transition sociale et écologique. C'est le sens de l'engagement porté depuis 2020 : agir pour l'emploi local, en visant un développement économique plus juste, plus écologique. À cette fin, la transformation des entreprises a été accompagnée et la création de modèles innovants, soutenue. Et, pour que cette action s'inscrive dans la durée, les besoins existants et les savoir-faire présents sont pris en compte.



ESSENTIEL

## Les transitions ont leur Usine

Saisir l'opportunité créée par la disponibilité de sites pour y déployer des activités innovantes, à l'impact environnemental et social avéré : c'est l'objectif de l'Usine des transitions, portée par Est Ensemble, Noisy-Le-Sec et Romainville et l'EPFIF (Établissement public foncier d'Île-de-France). Ces derniers ont lancé un appel à candidature, au début de l'année 2022, proposant une installation sur le site de l'ancienne usine Saft (2,5 hectares de terrain situés à la jonction de Romainville et Noisy-Le-Sec) à des prix accessibles. Aujourd'hui, 17 structures de l'économie sociale et solidaire sont implantées. Parmi elles :

- Cinq ont une activité liée à la production artisanale, culturelle, artistique.
- Cinq autres travaillent dans l'écoconstruction et l'économie circulaire du BTP.
- Deux ont une activité liée à l'alimentation durable.
- Et deux sont actives dans la formation et le lien associatif.

Toutes les structures présentes ont en commun de créer des emplois sur le territoire et de développer des modèles économiques plus sobres. Parallèlement, l'attribution des espaces du site 74-76 avenue Gaston Roussel, qui fait partie de la Zac de l'Horloge aux Bas-Pays, a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt – TempO' – lancé en juin 2022. Depuis, Pimp Your Waste, activité d'écoconstruction et d'économie circulaire dans le BTP, et Larocafé, lieu artistique et culturel, sont en cours d'installation.



Située sur l'ancien site de la Saft, l'Usine des transitions réunit des artistes, des artisan-e-s et des entreprises impliquée-s dans l'économie sociale et solidaire.

“ Notre action s'articule pleinement avec Est Ensemble pour construire des réponses locales à nos besoins (économie de la transition, santé, ESS, commerce de proximité, etc.) en favorisant l'emploi accessible aux habitant-e-s de notre ville.”



**Mathieu Langlois**  
Maire-adjoint  
Vie économique locale /  
Commerces, Entrepreneuriat  
/ Économie sociale et  
solidaire / Innovation - Emploi



**Julie Lefebvre**  
Conseillère municipale  
Biodiversité / Première Vice-  
Présidente du Conseil  
territorial d'Est Ensemble.  
Développement économique,  
Emploi et Insertion



**Manuel Marques**  
Conseiller municipal  
Jeux olympiques  
et paralympiques de Paris  
2024 / Entrepreneuriat

# Une offre commerciale adaptée aux attentes



23 janvier 2023 : première assemblée des commerçant-e-s, une instance participative dédiée au développement du commerce local.

Les villes ont peu de compétences dédiées pour implanter ou soutenir les commerces. Cependant, agir est possible. En 2020, la municipalité avait deux priorités : aider les commerces face à la Covid-19 et favoriser le développement d'une offre commerciale qui réponde aux souhaits des habitant-e-s. Synthèse des principales actions menées :

- **Agir** : auprès des promoteurs immobiliers pour défendre l'implantation de petits commerces de proximité dans le cadre de leurs projets.
- **Renouer** : avec les bailleurs sociaux pour exprimer les attentes municipales en termes de programmation commerciale.

- **Communiquer** : le Mag' a mis en lumière une vingtaine des nouveaux commerces implantés depuis 2020.
- **Soutenir** : pendant la crise Covid, un plan de soutien a été mis en place intégrant une exonération et la possibilité d'installer des terrasses.
- **Concerter** : une commission commerces a été constituée et a pu dialoguer avec la toute nouvelle association de commerçant-e-s du centre-ville.
- **Renforcer les liens** : renouvellement du catalogue de cadeaux pour les séniore-s (voir page 48), intégration au sein des dispositifs solidaires. Sur ces sujets, la Ville travaille en partenariat avec les commerces.

## → ET DEMAIN ?

- **Étudier la constitution d'une foncière commerciale**, pour disposer de leviers d'action forts en faveur de l'implantation commerciale.
- **Renforcer l'attractivité du marché des Trois-Communes.**
- **Implanter un nouveau marché aux Bas-Pays.**

## Agir en cohérence avec Est Ensemble

L'établissement public territorial est l'interlocuteur privilégié des 43 000 entreprises du territoire, qui emploient plus de 160 000 personnes. Il dispose de la compétence relative au développement économique : à ce titre, Romainville agit en cohérence avec les dispositifs mis en œuvre. De nombreuses aides sont ainsi sollicitées au bénéfice des entreprises installées sur la commune :

- Un soutien en ressources humaines, proposé aux entreprises de moins de 50 salarié-e-s.
- Les programmes dédiés à la stratégie d'entreprise, au financement, au numérique, à la transition écologique, pour renforcer l'activité des entreprises locales.
- Le fonds pour l'économie des quartiers.

Aux Bas-Pays, sur le site de Biocitech, la Ville soutient le développement d'une structure de l'économie sociale et solidaire dédiée à la recherche et/ou à la production de médicaments.

## Défendre la vocation du site Biocitech

Sur le site Biocitech, le développement d'une structure de l'ESS dédiée à la recherche et/ou à la production de médicaments est amplement soutenu. Ce projet s'inscrit pleinement dans la perspective de création d'emplois utiles qui font non seulement le lien avec les formations professionnelles délivrées au lycée Liberté, mais renforcent aussi la souveraineté sanitaire de notre territoire comme de notre pays.



# 2020-2026 : INVESTISSEMENTS DÉDIÉS À L'ÉQUIPEMENT

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	> 2026
	Réaménagement de la rue des Chantaloups	Audit de performance énergétique des bâtiments publics en vue de rénovations	Transformation de la cuisine de l'école Maryse Bastié	Rénovation des chaudières et isolation des fenêtres à l'école Henri Barbusse	Ouverture d'une salle polyvalente	Ouverture d'une nouvelle école	Déplacement du garage et du centre technique municipal sur les délaissés du T1
	Réhabilitation du city stade Parat aux Bas-Pays	Remplacement de l'éclairage public	Extension du centre social Nelson Mandela	Isolation thermique du centre social Nelson Mandela	Ouverture du centre social Youri Gagarine	Début des travaux d'un nouveau gymnase	Relocalisation du commissariat des Lilas à proximité immédiate du quartier Youri Gagarine
		Début de la rénovation des chaudières et isolation des fenêtres de l'école Jean Charcot	Ouverture de la maison France services	Rénovation thermique de l'école Gallèpe	Ouverture de la Fabrique de l'émancipation	Livraison complète du stade Stalingrad	
		Début des premiers aménagements des sites pilotes de la Stratégie paysagère	Ouverture du multi-accueil Yvonne Sulot	Création d'une cour oasis à l'école Fraternité-Gallèpe	Ouverture du city stade	Rénovation de l'école Danielle Casanova	
		Création d'une cour oasis à l'école Marcel Cachin	Rénovation de l'accueil de l'Hôtel de Ville	Ouverture d'une maison d'assistantes maternelles	Extension de l'école Fraternité-Gallèpe		
				Extension de l'école Charlie Chaplin	Redynamisation de la salle Duclos, tiers-lieu solidaire, extension du Secours populaire, café associatif		
					Rénovation de la maison de l'enfance		
					Libération d'un foncier pour le lycée		
					Livraison des deux terrains de foot Stalingrad		

Performances énergétiques

Végétalisation

+ de services dans le quartier Youri Gagarine

+ de services aux Trois-Communes

+ de services aux Bas-Pays

Autres équipements

# LES INVESTISSEMENTS PAR QUARTIER

EN IMAGES,  
QUELQUES  
RÉALISATIONS  
RÉCENTES...

**Bas-Pays**  
2021  
Aménagement  
de la rue des  
Chantaloups



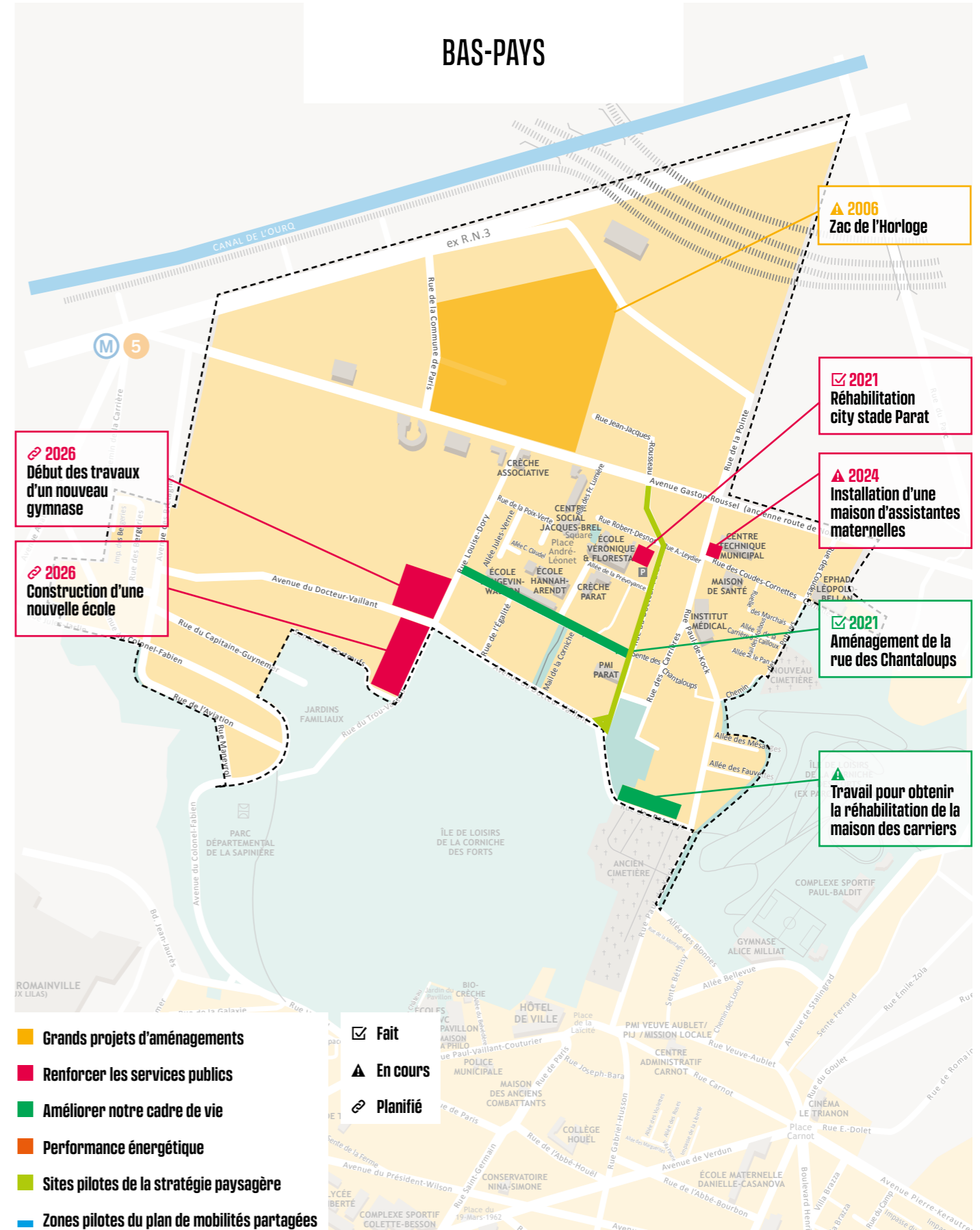
**Bas-Pays**  
2021  
Réhabilitation du  
city stade Parat



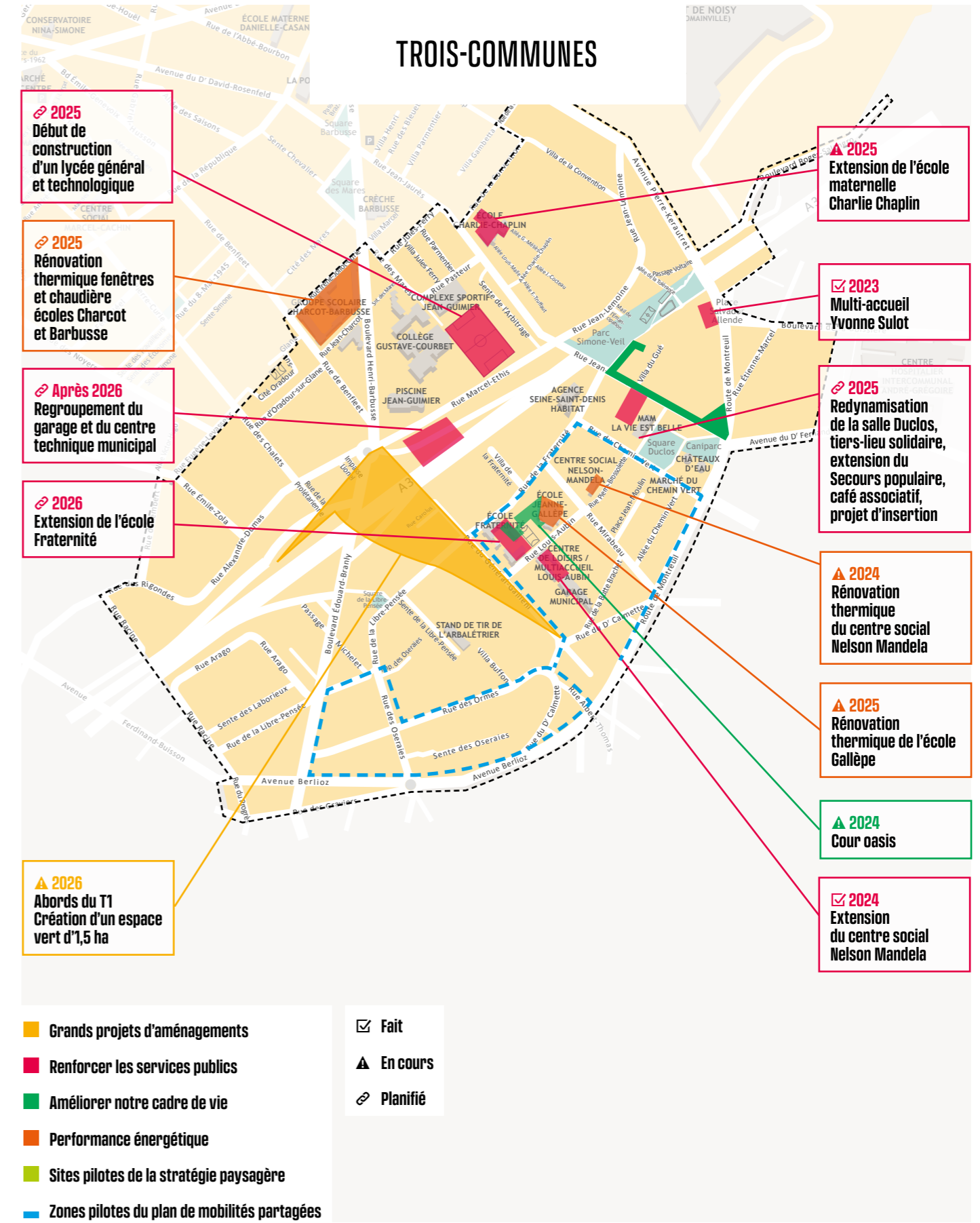
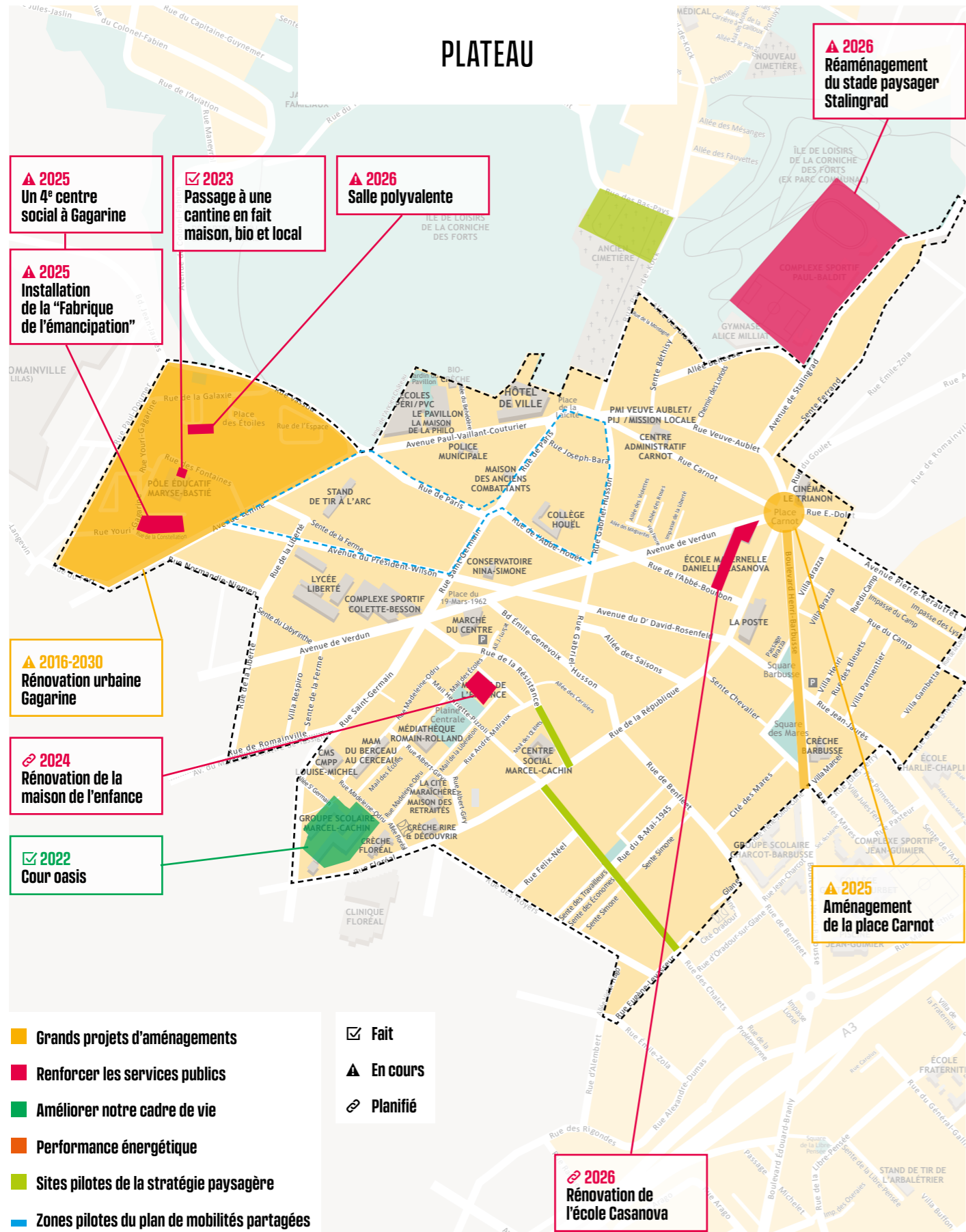
**Plateau**  
2025  
Livraison d'un 4<sup>ème</sup>  
centre social qui  
bénéficiera au  
quartier Youri  
Gagarine



**Trois-Communes**  
2023  
Ouverture du  
multi-accueil  
Yvonne Sulot



# LES INVESTISSEMENTS PAR QUARTIER



# L'ÉQUIPE MUNICIPALE

## Le Maire, les Maires-adjoint.e.s



**François DECHY**  
Maire de Romainville  
Conseiller territorial d'Est Ensemble  
Conseiller métropolitain délégué  
au développement de l'offre d'insertion  
et à la création de l'Observatoire  
métropolitain de l'insertion



**Samira AÏT BENNOUR**  
Première Maire-adjointe  
Égalité territoriale  
Démocratie participative  
Habitat  
Salubrité publique



**Hakim SAIDJ**  
Maire-adjoint  
Tranquillité publique  
Prévention  
Propreté  
Lien intergénérationnel



**Sofia DAUVERGNE**  
Maire-adjointe  
Action sociale  
Santé  
Solidarités  
Retraités



**Vincent PRUVOST**  
Maire-adjoint  
Urbanisme  
Aménagement – Mobilités  
Lutte contre les pollutions  
Conseiller territorial d'Est Ensemble



**Élodie GIRARDET**  
Maire-adjointe  
Petite enfance, Éducation  
Affaires scolaires  
Conseillère départementale  
déléguée au Programme éducatif



**Marc ELFASSY**  
Maire-adjoint  
Transition écologique



**Tuyet-Vân PHAM**  
Maire-adjointe  
Culture  
Fêtes  
Vie associative



**Mathieu LANGLOIS**  
Maire-adjoint  
Vie économique locale  
Commerces, Entrepreneuriat  
Économie sociale et solidaire  
Innovation – Emploi



**Pilar SERRA**  
Maire-adjointe  
Finances  
Budget climat  
Évaluation de l'impact  
des politiques publiques



**Tony LAÏDI**  
Maire-adjoint  
Épanouissement  
et réussite de la jeunesse  
Sports

## Les conseiller·ère·s municipaux·ales avec délégation



**Nader BEYK**  
Conseiller municipal délégué  
Ressources humaines  
Dialogue social



**Marianne CAMARA**  
Conseillère municipale déléguée  
Éducation à l'environnement  
Mission Zéro déchet



**Coralie LEFEBVRE**  
Conseillère municipale déléguée  
Lutte contre les discriminations  
Droits des femmes  
Accessibilité  
Handicap



**Lennie NICOLLET**  
Conseiller municipal délégué  
Coopération  
décentralisée  
Europe  
International

## Les conseiller·ère·s municipaux·ales avec mission



**Yvon LEJEUNE**  
Conseiller municipal  
Relations police/justice  
Transparence  
de la vie publique



**Issam SAHILI**  
Conseillère municipale  
Soutien à la parentalité



**Brigitte MORANNE**  
Conseillère municipale  
Santé  
Conseillère territoriale  
d'Est Ensemble  
Handicap



**Nathalie GAUMONDY**  
Conseillère municipale  
Place de l'animal dans la ville



**Stéphane DUPRÉ**  
Conseiller municipal  
Démocratie alimentaire



**Denis MOREAU SEVIN**  
Conseiller municipal  
Économie en transition  
Mobilités durables



**Marie-Christine POUSSIN**  
Conseillère municipale  
Écologie urbaine



**Julie LEFEBVRE**  
Conseillère municipale  
Biodiversité  
Première Vice-Présidente du  
Conseil territorial d'Est Ensemble  
Développement économique,  
Emploi et Insertion



**Élodie CASANOVA**  
Conseillère municipale  
Épanouissement de l'enfant



**Manuel MARQUES**  
Conseiller municipal  
Jeux olympiques  
et paralympiques  
de Paris 2024  
Entrepreneuriat



**Magalie PILLAL**  
Conseillère municipale



**Kévin COHEN**  
Conseiller municipal  
Mémoire  
Anciens combattants  
Lien intergénérationnel

## Les conseiller·ère·s municipaux·ales de l'opposition



**Daouda GORY**  
Conseiller municipal *Parti Socialiste*  
Conseiller territorial d'Est Ensemble



**Soraya JEBARI**  
Conseillère municipale *Parti Socialiste*



**Bruno LOTTI**  
Conseiller municipal *Parti Socialiste*



**Tassadit CHERGOU**  
Conseillère municipale *Parti Socialiste*



**Stéphane WEISSELBERG**  
Conseiller municipal  
Président de la commission  
des finances Romainville Écologie



**Isabelle MICHELOT**  
Conseillère municipale  
Romainville Écologie



**Ali KISSI**  
Conseiller municipal *Parti Socialiste*



**Diaryatou BAH**  
Conseillère municipale *Non inscrite*

# VIE MUNICIPALE – EXPRESSIONS

## LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION

### GROUPES CONSTITUÉS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Pour la majorité

##### **Groupe Citoyen, écologiste et solidaire Autrement, EELV, Généralistes**

Samira Ait Bennour,  
Magalie Pillal,  
Nader Beyk,  
Marianne Camara,  
Élodie Casanova,  
Kévin Cohen,  
François Dechy,  
Marc Elfassy,  
Élodie Girardet,  
Mathieu Langlois,  
Julie Lefebvre,  
Coralie Lefebvre,  
Yvon Lejeune,  
Manuel Marques,  
Lennie Nicolle,  
Tuyet-Vân Pham,  
Marie-Christine Poussin,  
Hakim Saidj

##### **Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyen**

Sofia Dauvergne,  
Stéphane Dupré,  
Tony Laïdi,  
Brigitte Moranne,  
Issam Sahili

##### **Groupe Les citoyens / habitants engagés non-encartés**

Denis Moreau Sevin,  
Vincent Pruvost

##### **Groupe La France Insoumise de Romainville**

Nathalie Gaumondy,  
Pilar Serra

#### Pour l'opposition

##### **Groupe Parti Socialiste Intergroupe – Romainville Unie**

Tassadit Chergou,  
Daouda Gory,  
Soraya Jebari,  
Ali Kissi,  
Bruno Lotti

##### **Groupe Romainville Écologie Intergroupe – Romainville Unie**

Isabelle Michelot,  
Stéphane Weisselberg

#### **Le bateau ivre**

Élue sur la promesse de faire "autrement", l'actuelle majorité municipale présente son premier bilan. La ville est-elle plus belle, plus sûre, plus propre, plus écologique, plus solidaire, en un mot mieux gérée aujourd'hui qu'en 2020 ? La réponse est non ! Derrière les rodontades et les effets de manche, le changement promis n'a pas eu lieu. La situation ne cesse de se dégrader dans de nombreux domaines. Entre inaction, amateurisme et expérimentations hasardeuses, la ville s'est engagée sur une pente glissante. Installation d'une méga-plateforme logistique aux Bas-Pays soutenue par une partie de la municipalité, suspension du projet de rénovation urbaine à Gagarine, hausse des atteintes aux biens et aux personnes, travaux non-réalisés dans les écoles (dernier exemple en date : l'absence de stores à l'école Péri qui expose les enfants à une chaleur insoutenable), dégradation des conditions de vie dans le parc social, rues sales, démolition du stade Guimier pour accueillir un lycée malgré l'existence de solutions alternatives aux Bas-Pays, saturation du trafic routier, subventions aux copains, élus divisés, peu concernés et jugés distants : les mauvais choix ne manquent pas malgré la hausse des impôts locaux (une première en 15 ans !) et l'explosion des dépenses de fonctionnement (+40% en trois ans !).

Il ne s'agit plus de savoir si la ville est bien ou mal gérée mais si elle est gérée tout court !

#### **Groupe Parti Socialiste @Facebook/PS Romainville**

#### **La propédeutique du vide...**

Comment faire riche quand le bilan est pauvre ? C'est simple, il suffit de s'attribuer les réalisations initiées depuis longtemps par d'autres et d'être adroit dans sa communication. Transports : métro et tramway qui vont arriver sont le fruit des efforts des majorités précédentes et de l'appel d'air des JO. Finances publiques : l'embellie des recettes résulte de la politique de construction initiée par les précédentes. Culture : elle est en partie la reprise de programmes antérieures et des événements initiés il y a 15 ans comme les portes ouvertes des ateliers d'artistes. Éducation : l'avancée sur la création du lycée prévu de très longue date se réaliserait au détriment d'un stade particulièrement fréquenté par les associations sportives locales. Que mettre vraiment à l'actif de la municipalité ? Des traçages LGBT qui s'effacent déjà. Une augmentation sans précédent des charges de personnel au nom d'une amélioration des services publics qui justifie aussi une augmentation de 10% des impôts fonciers malgré l'augmentation des recettes. Une modification des sens de circulation au bénéfice de quelques-uns sans prise en compte des effets des grands travaux et sans consultation des usagers. Avec comme conséquences directes : l'allongement des trajets et une pollution considérablement accrue. Le passage de la semaine de 4,5 jours à 4 dans les écoles au grand bénéfice de ceux qui peuvent payer pour les activités extrascolaires. Quant à la politique "autrement", qu'il suffise de vous dire que nous usons de notre droit d'expression sur le bilan de mi-mandat sans avoir eu accès au document de la majorité. Alors, sur la transparence et la démocratie autrement... on n'ajoutera rien...

#### **Groupe Romainville Écologie**

## LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE LA MAJORITÉ

#### **Pour Romainville, pour demain, dès maintenant**

Depuis 3 ans, notre majorité municipale déploie le programme choisi par les Romainvillois·es. Le contexte international, sanitaire ou financier a complexifié certaines tâches, mais nous avons gardé le cap d'une ville au service de ses habitant·e·s. Une ville qui tisse, resserre les liens par des événements culturels et des fêtes populaires, grâce au développement des centres sociaux et aux animations dans nos quartiers. Nous avons adapté les services publics et sommes fiers des actions engagées pour la déprécarisation des agent·e·s et l'amélioration de leurs conditions de travail. C'est par eux que le Romainville de demain sera bâti, à l'heure du métro, dans une ville davantage connectée à son territoire, au Grand Paris. Notre groupe continuera de porter les transitions dont nous avons besoin. Et notre trajectoire restera celle assumée jusqu'ici. Responsabilité dans l'action publique et ambition dans les projets que nous portons : Actes, Usine des transitions, stratégie pay-sagère, Plan régional pour l'insertion de la jeunesse, coopération contre les rixes et Fabrique de l'émancipation, habitat, développement des mobilités douces qui demeurent l'une des priorités du mandat... Nous continuerons d'agir pour la qualité du service public, adapté aux changements de la ville, notamment la population qui croît, pour la rénovation de nos bâtiments publics et la poursuite des transitions écologiques : les cours oasis dans nos écoles et la cantine 100 % bio en sont les premiers exemples. Demain, avec le permis de végétaliser, les débitumisations et l'accroissement de la place du végétal en ville, Romainville respire et anticipe les changements. Nous continuerons de les façonner avec vous.

#### **Groupe Citoyen, écologiste et solidaire**

#### **Notre engagement pour notre ville est toujours aussi déterminé.**

Cela fait maintenant 3 ans que les 5 élu·e·s du Groupe que nous formons avons fait de l'intérêt général notre boussole et de la réponse aux besoins de nos habitants notre action. Les choix libéraux des gouvernements successifs ont précipité notre société vers l'individualisme et la précarité. Les droits à l'éducation, à la santé, au logement, aux transports, au sport, à la sécurité, à la culture et à l'emploi doivent être garantis par l'État. Plus que jamais, nous avons besoin d'une politique nationale et de moyens pour rétablir l'égalité territoriale et l'autonomie des collectivités. Dans un tel contexte de crise aiguë, démocratique, écologique et sociale, il est urgent de construire le Romainville de demain, respectant chaque citoyen et garantissant à chacun sa place dans la ville. Il aura fallu redonner son importance à la proximité et à la démocratie. Dès 2020, dans un contexte sanitaire mondial lié à la crise Covid, nous avons réussi à travailler ensemble pour répondre aux besoins des habitants avec un service public mobilisé et efficace. Nous avons contribué à renouer du lien social dans les quartiers et leur redonner vie, grâce à une politique municipale tournée vers la solidarité, l'égalité et la justice sociale. Nous avons agi pour la jeunesse de notre ville que ce soit dans l'éducation, le sport, la culture, et la solidarité. Nous avons engagé la démocratie alimentaire afin que les citoyens reprennent le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation. La transition écologique nous appelle à la responsabilité et nous devons y apporter des réponses à la hauteur des enjeux. Nous pensons qu'il faut agir vite et concrètement.

#### **Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyen**

#### **3 ans, 3 mots: Engagés Pour Romainville**

##### ENGAGÉS

Passer de l'autre côté du rideau, participer à l'action locale, est un chemin riche en montagnes russes. Découvrir l'état des finances et les fameux "coups partis" décidés il y a une décennie qui impactent nos quotidiens aujourd'hui ou les enjeux de partis qui font fluctuer les unités ; l'apprentissage des responsabilités ne nous empêche pas de nous retrouser les manches. Au fil de 3 600 heures de réunions de travail, nos efforts se retrouvent récompensés.

##### POUR

Les citoyen·neurs ont fortement :  
– initié la création d'un espace public végétalisé de 1,5 hectare [3 ans de négociations avec Est Ensemble et le département];  
– travaillé sur toutes les formes de mobilités, piétonnes / vélo / voiture / transports collectifs pour diminuer leur dégradation;  
– amélioré le projet ANRU Gagarine et augmenté la qualité environnementale de la ZAC de l'Horloge. Bien sûr, tout cela en large coopération avec M. le Maire, Marc, Pili, Yvon et tous nos collègues.

##### ROMAINVILLE

Notre ville est belle. Elle est en devenir. Chaque changement apporte des modifications d'usages. Pour cela, nous nous devons de travailler l'unité et partager les efforts. Avec nos bonnes volontés en écharpe et toujours avec l'objectif de construire collectivement, nous redoublerons nos efforts pour que cette ville soit un lieu où toutes et tous aient sa place de vie.

Travaillons ce qui nous rassemble.

#### **Les citoyen·neurs / habitants engagés non-encartés**

#### **Ce bilan de mi-mandat est l'occasion de rendre compte du travail que nous avons fait collectivement et d'énoncer les perspectives à venir !**

Ces 3 premières années ont été marquées par un début de mandat difficile, frappé par la crise sanitaire sans précédent et par la guerre en Ukraine entraînant la flambée des prix, plombant nos finances publiques ! Nous avons dû gérer et subir l'héritage néfaste de l'ancienne équipe municipale. Malgré ce contexte exogène, notre ligne de conduite a été de prendre pleinement notre place d'élu·e·s de la France insoumise au sein de la majorité municipale, d'exercer au sein de l'exécutif nos mandats de maire adjointe aux finances et de porter la mission de la place de l'animal dans la ville. Nous avons participé activement au travail collectif de la majorité municipale, tout en défendant nos lignes rouges et nos convictions politiques. Ainsi, nous avons voté l'arrêt du règne des promoteurs immobiliers et de la vente du patrimoine municipal entrepris par l'ancienne municipalité. Nous avons voté le moratoire sur 70 % de l'ANRU sur Gagarine, reprenant ainsi en main avec les habitants le réaménagement du quartier Gagarine. Nous avons pu mettre en œuvre la sanctuarisation de la forêt de la Corniche des Forts. Nous sommes restées sur nos positions en votant contre la vidéosurveillance et en votant pour une police de proximité et de prévention. Nous avons œuvré pour la mise en place de la planification écologique dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement (PPI). Il nous reste encore à construire une réelle démocratie locale afin d'impliquer et associer plus fortement les habitants et de rétablir l'égalité territoriale.

#### **Groupe La France Insoumise de Romainville**

**Directeur de la publication**  
François Dechy, Maire de Romainville

**Rédacteur en chef**  
Flavien Kaïd, directeur de cabinet

**Rédaction**  
Camille Lamouche, Rémi Nolosset

**Secrétariat de rédaction**  
Marion Lecoq

**Conception graphique**  
Gersende Hurpy

**Recherche iconographique**  
Georges Rioual

**Crédits photo**  
Ville de Romainville et  
Valérie Frossard (couverture)  
Séquano (p. 8) – Agence grue. (p. 10) –  
C<sup>ie</sup> Mine de Rien (p. 41) –  
Shutterstock (p. 37) –  
Compagnie Générale des Autres (p. 62) –  
Dagmara Bojenko (p. 78) –  
Usine des transitions (p. 79).

**Impression**  
Imprimerie RAS

**Version finalisée:** septembre 2023

**Dépôt légal:** octobre 2023





